

Là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. (2 Cor. III, 17.)

LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

Paraissant le 15 de chaque mois sous la direction

DE

PHILIPPE BRIDEL

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'ÉGLISE LIBRE DU CANTON DE VAUD

ET DE

LUCIEN GAUTIER

PROFESSEUR HONORAIRE DE THÉOLOGIE A GENEVE

SOMMAIRE

Le Pentateuque et le Vatican, par LUCIEN GAUTIER, professeur à Genève.

L'Évangile et la lutte économique du temps présent, par GABRIEL CHAMOREL,
pasteur à Lausanne.

Néhémie, par JAMES BARRELET, professeur à Lausanne.

Lettre de la Suisse orientale, par ***.

Prix de l'abonnement : Suisse, 8 fr. — Etranger, 10 fr.

LAUSANNE

BUREAU DE LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

CHEZ GEORGES BRIDEL & C^{ie} ÉDITEURS

—
Tous droits réservés.

LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

paraît le 15 de chaque mois en livraisons de 24 pages in-4° à 2 colonnes, formant en une année la matière d'un volume in-8° d'environ 600 pages.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse, 8 francs. — Etranger, 10 francs.

On ne peut s'abonner pour moins d'une année, et l'abonnement date toujours de janvier. — Chaque numéro se vend séparément 80 centimes, pris au bureau, 1 franc, envoyé par la poste.

Les rédacteurs, MM. PH. BRIDEL, professeur à la Faculté de théologie de l'Eglise libre à Lausanne, et LUCIEN GAUTIER, professeur honoraire de théologie à Genève, dirigent la marche générale de la revue; mais **chaque collaborateur demeure responsable de ses propres articles, sans être solidaire de l'orientation de ce recueil.**

Tout ouvrage dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la *Liberté chrétienne* sera mentionné comme *ouvrage reçu*, et, autant que possible, fera l'objet d'un compte rendu sur la couverture de la revue.

Tout ce qui concerne la *rédaction* (envois de manuscrits et de livres) et l'*administration* (abonnements, échanges, etc.) doit être adressé franco au

Bureau de la *Liberté chrétienne* chez GEORGES BRIDEL & C^{ie} éditeurs à Lausanne.

L'ÉGLISE LIBRE

JOURNAL DE LA RÉFORME ÉVANGÉLIQUE

Fondateur : M. LÉON PILATTE. Directeur : M. CH. LUIGI.

Un an : FRANCE, 10 francs. SUISSE, 11 fr. 50.

Pasteurs, évangélistes, instituteurs et colporteurs en France et Unions chrétiennes, 6 francs par an.

Par l'étendue de sa publicité, en France et au dehors, l'*Eglise libre* est un intermédiaire précieux pour toutes annonces ecclésiastiques, scolaires, commerciales, ainsi que pour tous avis, offres et demandes de services et d'emplois, etc. — Prix par ligne et par insertion : depuis 50 cent. jusqu'à 20 cent., selon le nombre des insertions. — Pour abonnements et annonces, s'adresser à l'administrateur de l'*Eglise libre* à Montpellier (Hérault).

GAZETTE DE LAUSANNE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Organe de 1^{er} ordre. — Grand format. — Fondée en 1798. — Paraissant six fois par semaine.

La *Gazette de Lausanne* est un des journaux les plus appréciés et les plus répandus de la Suisse et de l'étranger. Elle offre à ses lecteurs un ensemble de renseignements complets, soit sur les affaires du pays, soit sur la politique étrangère. Elle a des correspondants dans les principales villes de la Suisse, de même qu'à Paris, Bruxelles, Rome, Berlin, etc., d'où elle reçoit des lettres périodiques.

La *Gazette de Lausanne* a pour collaborateurs les meilleurs écrivains de la Suisse romande. Elle publie des chroniques artistiques, musicales, scientifiques et militaires. Feuilletons choisis. Service télégraphique étendu.

LA LIBERTÉ CHRÉTIENNE

LE PENTATEUQUE ET LE VATICAN

Le prédécesseur immédiat du pape actuel avait institué une *Commission pontificale pour les Études bibliques*. On a pu se demander dans quel but; s'agissait-il de mettre un frein aux entreprises un peu trop hardies, un peu trop « modernes » de certains exégètes et critiques appartenant à l'Église romaine? ou bien au contraire de leur assurer discrètement et graduellement la liberté voulue pour la continuation de leurs recherches, en les abritant d'office contre des récriminations obscurantistes? C'est là une question qu'il était permis de se poser sous le règne du précédent pontife¹. Mais Léon XIII est mort et Pie X lui a succédé. Un « nouveau cours » a commencé, ou, pour mieux dire, c'est l'ancien cours qui a repris de plus belle. La Commission pontificale pour les Études bibliques, quelle qu'ait pu être sa destination dans la pensée de son fondateur, est devenue un instrument de réaction. Elle vient d'émettre et de soumettre à la plus haute sanction quatre propositions, sous forme de questions et de réponses, en vue de résoudre ou plutôt de trancher une des questions les plus controversées et les plus délicates dans le domaine des études scripturaires, la question du Pentateuque. L'autorité suprême s'est prononcée, le souverain pontife a rendu son verdict, *Roma locuta est*.

Voici les quatre questions, suivies de leurs réponses².

¹ La lettre apostolique du 30 octobre 1902, relative à la création de cette commission, stipulait, en termes rigoureusement balancés, qu'elle aurait pour mandat de venir en aide aux études bibliques tout en les maintenant dans de justes limites (*adjuvari studia ac temperari*).

² Nous les trouvons, dans le texte latin original, imprimées en tête du numéro de juillet 1906 de la *Revue biblique internationale*, publiée par l'École pratique d'études bibliques

I

Est-ce que les arguments réunis par les critiques pour combattre l'authenticité mosaïque des livres sacrés qu'on désigne sous le nom de Pentateuque ont un tel poids qu'ils doivent prévaloir sur les nombreux témoignages de l'un et l'autre Testament pris collectivement, sur l'accord perpétuel du peuple juif, aussi bien que sur la tradition constante de l'Église et sur les indices internes tirés du texte, et que l'on ait le droit d'affirmer que ces livres n'ont pas Moïse pour auteur, mais qu'ils ont été composés de sources pour la plus grande part postérieures à l'âge mosaïque?

RÉPONSE: Non.

II

Est-ce que l'authenticité mosaïque du Pentateuque implique nécessairement un mode de rédaction de tout l'ouvrage tel qu'il faille absolument admettre que Moïse ait tout écrit de sa propre main ou bien tout dicté à des secrétaires? Ou bien peut-on admettre l'hypothèse de ceux qui estiment que Moïse, ayant conçu l'œuvre sous le souffle de l'inspiration divine, en a confié la rédaction à un autre ou à plusieurs autres, de façon toutefois à rendre fidèlement ses intentions (sensa sua), à

établie au couvent dominicain Saint-Étienne à Jérusalem (nouvelle série, III^e année, 1906, p. 349-351), un périodique des plus remarquables, qui existe depuis 1892 et qui a publié jusqu'ici un nombre considérable de travaux d'une très grande valeur scientifique, dans les diverses branches de la théologie, spécialement dans le champ de l'exégèse et de la théologie biblique, de l'archéologie et de la géographie palestinienne. — La traduction que nous donnons ci-dessus est plus strictement littérale que celle, fort élégante mais un peu trop libre, qu'a publiée la *Revue pratique d'apologétique* et qu'ont reproduite certains journaux, par exemple en France *Le Siècle* (N^o du 20 juillet 1906) et en Suisse *La Semaine religieuse* de Genève (N^o du 4 août 1906).

ne rien écrire contre sa volonté et à ne rien omettre, et qu'enfin l'ouvrage, composé dans ces conditions, approuvé par Moïse son initiateur (princeps) et auteur inspiré, ait été répandu sous son nom?

RÉPONSE: Non à la première partie, oui à la seconde.

III

Est-ce que, sans préjudice de l'authenticité mosaïque du Pentateuque, on peut concéder que Moïse ait employé, pour composer son œuvre, des sources, à savoir des documents écrits ou des traditions orales, auxquels, selon le but particulier qu'il se proposait et sous le souffle de l'inspiration divine, il aurait emprunté certains morceaux, qu'il aurait insérés dans son propre ouvrage, soit à la lettre soit quant à l'esprit, en les abrégant ou en les développant?

RÉPONSE: Oui.

IV

Est-ce que, l'authenticité et l'intégrité mosaïque du Pentateuque étant sauvegardées, il est possible d'admettre que, durant un si long cours de siècles, certaines modifications s'y soient produites, par exemple des adjonctions faites après la mort de Moïse ou (? vel) par un auteur inspiré, ou des gloses et des explications intercalées dans le texte; que des mots et des formes appartenant à un langage vieilli aient été traduits en un langage plus récent; qu'enfin des leçons erronées se soient introduites par la faute de secrétaires (ou copistes), au sujet desquelles il soit permis de faire des recherches et de porter des jugements d'après les règles de l'art critique?

RÉPONSE: Oui, en réservant le jugement de l'Eglise.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans utilité d'examiner de plus près et de préciser autant que possible la signification de ces thèses, émanant de l'autorité suprême de l'Eglise de Rome, et d'en inférer quelle attitude le Vatican prend à l'égard de la critique moderne. Cette recherche sera d'autant plus opportune que, selon toute vraisemblance, la presse et le public, — surtout en pays protestants, — ne manqueront pas d'interpréter d'une façon très exclusive les décisions prises par le sou-

verain pontife¹. Il me semble probable que, s'attachant essentiellement à la première, peut-être encore à la deuxième des quatre propositions ci-dessus, on en conclura que Rome se montre absolument réfractaire à tout progrès, et que le labeur des hommes de science est tenu par elle pour nul et non avvenu. Ce serait, à mon sens, se méprendre sur la véritable portée des sentences papales et méconnaître que, dans une certaine mesure tout au moins, elles dénotent une prise de contact, insuffisante il est vrai, tardive, ultra-prudente, mais pourtant indiscutable, avec le travail scientifique.

En d'autres termes, Rome n'adopte pas, sur la question de la mosaïcité du Pentateuque, une attitude aussi extrême, aussi intransigeante qu'on pourrait être tenté de le supposer. Elle ne suit point l'exemple du judaïsme rabbinique, lequel insistait pour que, dans les cinq livres de la loi, Moïse eût tout écrit, y compris le récit de sa propre mort (Deut. XXXIV), et concédait tout au plus qu'il eût écrit cette dernière page « en pleurant ». Rome se montre également moins intraitable que certains théologiens protestants, pour qui tout dans le Pentateuque, jusqu'au moindre détail, devait être mosaïque, c'est-à-dire issu de la plume même du grand législateur.

¹ Notre prévision se trouve justifiée. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal religieux* de Neuchâtel du 22 septembre 1906: « La Commission biblique, nommée par le pape, vient de donner le premier résultat de ses travaux. Le document a été approuvé par le pape: on ne peut plus s'écarter sans hérésie de ses données désormais indiscutables. Il s'agit de l'origine du Pentateuque, les cinq premiers livres de l'Ancien Testament. La Commission papale affirme que Moïse est bien l'auteur de tous ces écrits; seulement il ne peut les avoir composés entièrement de sa main, ni même les avoir dictés intégralement à des copistes [remarquez la confusion entre « il ne peut les avoir » et « il peut ne les avoir pas »]. Il est probable [possible serait plus exact] qu'il en a confié la rédaction à un ou plusieurs secrétaires. Pendant « ils ont rendu fidèlement sa pensée sans rien omettre, sans rien ajouter de contraire à ses intentions », et avant de publier leur œuvre « ils ont obtenu l'approbation de l'auteur inspiré qui a donné son nom à tout l'ouvrage. »

On le voit, les propositions III et IV, si importantes comme atténuation des clauses plus strictes des propositions I et II, sont complètement passées sous silence dans ce résumé, que le *Journal religieux* n'a vraisemblablement pas composé, mais emprunté tel quel à un autre périodique.

D'autre part, dans l'*Essor* du 29 septembre 1906, M. Paul Sabatier parle, non sans raison, de « la peine qu'a le protestantisme pour apprécier les faits les plus simples de la vie catholique ». Il faudrait, en effet, chercher à comprendre, alors même que nous ne pourrions pas, en bonne conscience, approuver ou sympathiser.

Quand on étudie avec soin les quatre propositions sanctionnées par le Vatican, on voit qu'il est avec lui des accommodements. Ainsi, il est expressément stipulé que Moïse n'a pas nécessairement tout écrit de sa propre main : il peut avoir dicté. Et même il peut n'avoir pas tout dicté, mais avoir laissé à ses aides (*amanuenses*) une certaine latitude, chacun d'eux étant ainsi mis à même d'imprimer, au moins quant à la forme, son cachet personnel à la portion de l'ouvrage qu'il a rédigée. Ainsi s'expliqueraient les différences de style, de vocabulaire, de terminologie, qu'on serait par trop mal venu à méconnaître, en présence des constatations faites par la philologie contemporaine. Il n'est pas jusqu'à l'emploi alternant des noms de Dieu que l'on ne puisse mettre sur le compte de la diversité des mandataires de Moïse : ainsi l'on tient compte, ou du moins l'on croit tenir compte de la fameuse découverte d'Astruc (1753), d'après laquelle l'usage que fait la Genèse des différents noms de la Divinité constitue la preuve d'une pluralité de sources.

La thèse III autorise d'ailleurs, — et ceci encore est une mesure de prudence, — à admettre des sources variées dont Moïse et ses collaborateurs se seraient servis. Il est clairement ténorisé que ces sources peuvent avoir été les unes écrites, les autres orales, ce qui permet, suivant les cas, de rendre raison de certaines particularités dans les récits. Supposons, par exemple, qu'on renonce de guerre assise à vouloir à tout prix harmoniser les deux données distinctes relatives aux femmes d'Esau (Gen. XXVI, 34-35, XXVIII, 9, d'une part; XXXVI, 2-3, d'autre part) : il restera toujours la ressource de dire que, trouvant dans des documents écrits plus anciens deux informations divergentes sur ce point, Moïse « sous le souffle de l'inspiration divine » les a reproduites l'une et l'autre. Dans d'autres cas, l'hypothèse d'une tradition transmise de bouche en bouche pourra sembler plus propre à expliquer tel ou tel fait. De plus, ce n'est pas forcément *verbatim*, c'est à-dire mot pour mot, que Moïse a pu employer des sources antérieures ; il peut l'avoir fait, dans certaines occasions, en reproduisant à la lettre le document ancien,

mais rien n'empêche que, d'autres fois, il ait procédé d'une façon plus libre, en se bornant à rendre le sens général du texte primitif, et la Commission pontificale a soin d'ajouter encore qu'il peut avoir tantôt abrégé, condensé, résumé, tantôt au contraire étendu, développé le thème premier.

Ainsi la mosaïcité du Pentateuque, telle que le souverain pontife la définit en 1906, n'est pas aussi strictement conçue que c'était le cas pour tels de nos scolastiques protestants du dix-septième siècle ou bien pour tels docteurs talmudiques de la stricte observance.

Mais poursuivons : la proposition IV allonge encore un peu la courroie, s'il est permis d'employer ici une expression triviale, il est vrai, et pourtant bien en situation. Moïse a été proclamé l'auteur du Pentateuque, *princeps et inspiratus auctor*. Rien de ce qu'il a voulu n'a été modifié ou omis : on peut légitimement faire circuler l'œuvre sous son nom. Néanmoins, — il y a une restriction, bien compréhensible, — tout cela s'est passé il y a fort longtemps (*tam longo saeculorum decursu*). Dès lors, aux yeux des docteurs de la Commission pontificale et à ceux du *Sanctissimus* lui-même, il n'y a pas d'objection a priori à admettre que des modifications puissent être survenues, et cela après la mort de Moïse. Il y en a de diverses sortes. Des adjonctions peuvent avoir été opérées, par un auteur inspiré, cela va sans dire, la mention est expresse, mais enfin par un auteur plus tardif. Et l'on comprend ainsi, — pour prendre un exemple qui me semble approprié, — comment il peut être question dans la Genèse (XXXVI, 31) des « rois qui ont régné sur le pays d'Edom avant qu'un roi régnât sur les enfants d'Israël ». C'est là, dira-t-on, une remarque, juste et très heureuse, qu'un Israélite pieux et perspicace, — *auctor inspiratus*, — peut avoir introduite dans le texte mosaïque, afin de préserver ses coreligionnaires d'une confusion chronologique. De même la proposition IV admet que des expressions archaïques, démodées, des mots tombés en désuétude et devenus intelligibles, aient été remplacés par des termes équivalents, mais plus récents. Tel est, je suppose, le cas de la mention de la ville de Dan, au

cours de l'histoire d'Abraham (Gen. XIV, 14; comp. aussi Deut. XXXIV, 2) : anachronisme, si l'on veut, mais combien justifiable, pour que des lecteurs tardifs, qui ne sont pas des archéologues, sachent de quelle localité il s'agit. Paris est plus clair pour un Français de notre époque que Lutèce, et Strasbourg qu'Argentoratum; de même Dan était plus compréhensible que Laïs.

Des gloses, des phrases explicatives ont été introduites dans l'ouvrage, en marge tout d'abord sans doute; puis elles ont pénétré dans le texte même du récit ou du discours, peut-être pas toujours au bon endroit (Deut. I, 2 serait bien mieux à sa place après le v. 19 qu'après le v. 1). Ces intercalations, pas plus du reste que les corrections d'archaïsmes, n'ont pas besoin, aux termes de la proposition IV, d'avoir été formulées par des auteurs inspirés : cette exigence n'est articulée qu'en ce qui concerne les rédacteurs d'adjonctions proprement dites. Ainsi la responsabilité de certaines modifications peut n'être pas à la charge d'hommes dirigés par l'esprit d'en haut, mais avoir une origine purement humaine. Et bien plus que cela : la dernière phrase de la thèse IV ouvre encore une porte plus large : des *amanuenses* — secrétaires ou copistes — peuvent avoir, à tort (*vicio*), introduit des leçons fautives (*mendosus lectiones*). « L'art critique » est appelé à y appliquer son ingéniosité, il peut en user à leur endroit d'après les règles usuelles en pareille matière. Et il peut, — il y est autorisé et encouragé, — discerner des erreurs, qu'il attribuera à des subalternes et non point à Moïse ni à ses collaborateurs et continuateurs inspirés, mais qu'il n'en relèvera pas moins, quitte bien entendu à soumettre toute appréciation définitive au jugement de l'Eglise : *salvo Ecclesie judicio*. Voilà qui semblerait, remarquons-le en passant, annoncer une intervention de l'autorité ecclésiastique pour trancher chaque cas douteux, en sorte qu'une espèce de commentaire perpétuel, officiel et faisant loi, serait pour ainsi dire de rigueur. Mais il est à présumer qu'on y regardera à deux fois avant de se lancer dans une entreprise aussi ardue, aussi hérissée de difficultés.

Ce qui est plus important, c'est que les droits

de la critique sont reconnus, au moins dans une certaine mesure; il est même parlé des « règles de cet art » (*ad normas artis criticæ*). Cette concession, me dira-t-on peut-être, est plus apparente que réelle. La critique dont il est parlé ici est en effet celle qu'on appelle critique textuelle ou philologique, ou parfois, d'après une terminologie assez malheureuse, basse critique. L'Eglise romaine l'a toujours admise ou tolérée plus aisément que l'autre critique, celle qu'on dénomme haute critique, et qui s'occupe des questions d'auteurs, de composition, de dates, etc. — Je reconnais le bien fondé de cette observation, mais je crois pouvoir répondre que l'énorme travail des cinquante dernières années a tendu à faire monter les actions de la « basse » critique, ou pour mieux dire à atténuer, si ce n'est à anéantir la distinction entre les deux critiques. Les problèmes les plus graves et les plus complexes trouvent souvent leur solution dans des considérations de l'ordre textuel, et certains exégètes catholiques ont précisément fourni la preuve, en ces derniers temps, que cette façon d'envisager les questions et de chercher l'explication des difficultés n'est pas la moins bonne. Sans donc vouloir exagérer la portée des pouvoirs conférés à la critique par la fin de la proposition IV, nous estimons qu'il ne faut pas non plus trop la rabaisser.

* * *

Après avoir parcouru successivement les quatre propositions de la Commission pontificale et avoir cherché à m'en rendre compte, j'ai eu l'impression nette de me trouver en pays de connaissance. J'ai cherché dans mes souvenirs et la lumière s'est faite : je suis allé prendre dans ma bibliothèque, sur un rayon quelque peu élevé, un volume passablement poudreux, à savoir l'*Introduction à l'Ancien Testament* de l'excellent Carl Friedrich Keil¹, dont les trois éditions successives ont, il y a trente à cinquante ans, servi à de nombreuses générations d'étudiants sinon de livre de chevet, du moins de précieux auxiliaire pour préparer des exa-

¹ Carl Friedrich Keil, *Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in die kanonischen und apokryphischen Schriften des Alten Testaments*, 3^e édition, Francfort, 1873.

mens sur les saintes Ecritures de l'ancienne Alliance.

C'est bien cela. Les docteurs qui siègent dans la Commission pontificale représentent à peu près la même mentalité, en fait de critique historique, que le digne professeur émérite de l'Université de Dorpat, disciple et continuateur diligent des Hengstenberg et des Haevernick. Le Vatican en est actuellement à peu près au même point où se trouvait, dans le troisième quart du dix-neuvième siècle, l'orthodoxie luthérienne ou pour mieux dire l'orthodoxie protestante dans sa généralité. Il y a dans le livre de Keil tel passage qui pourrait presque passer pour avoir servi de guide aux rédacteurs des sentences pontificales. C'est ainsi que Keil déclare (p. 163 s.) que la mosaïcité du Pentateuque n'est point compromise si Moïse s'est fait aider par des prêtres, des anciens, des scribes... et que la fin du Deutéronome peut avoir été rajoutée, après la mort de Moïse, par le prêtre Eléazar.

Pourtant, en y regardant de très près, j'arrive à la conviction que, somme toute, Keil était encore un peu plus strict dans sa théorie de la mosaïcité que ne doivent l'être, aux termes des verdicts pontificaux, les exégètes catholiques romains. C'est lui qui garde le record.

Les observations ci-dessus me conduisent à formuler quelques considérations relatives soit au catholicisme soit au protestantisme.

Quant à l'Eglise romaine, elle n'est pas aussi immobiliste qu'on se l'imagine et qu'on le prétend. Elle l'est sans doute, par définition pour ainsi dire, en principe et parce que, officiellement, elle ne peut être autre chose. Mais elle est, avec cela, douée d'une souplesse, d'une élasticité merveilleuses; elle possède une facilité d'adaptation et d'accommodation très grande et très réelle. Les quatre thèses, que nous venons de passer en revue dans ces colonnes, en fournissent un exemple qui nous paraît indubitable. Si elles avaient été formulées cinquante ans plus tôt, elles auraient sûrement revêtu un caractère sensiblement différent. Et, qui sait si, dans cinquante ans, quand le Vatican aura dépassé l'ère de Keil et consorts pour entrer en contact avec des théologiens plus modernes,

on ne trouvera pas moyen, sans sacrifier la continuité de la doctrine et sans désavouer ostensiblement les sentences de 1906, d'ouvrir une porte un peu plus large aux investigations critiques? Rappelons-nous que, lorsque la Congrégation de l'Index prononce un verdict défavorable sur un livre, ce n'est point forcément que celui-ci soit erroné, c'est peut-être seulement parce qu'il est inopportun, intempestif, prématuré. C'est une sorte d'ajournement qui est prononcé¹. Et c'est un avertissement de ce genre que la Commission pontificale pour les Etudes bibliques a donné aux savants catholiques actuels qui, entraînés par leur zèle et subissant l'influence du courant critique moderne, ont, au point de vue de l'autorité ecclésiastique, un peu devancé les temps. Leur ardeur est refrénée; ils doivent comprendre que le moment n'est pas venu de donner libre carrière à leurs aspirations, mais nul ne peut savoir ce que l'avenir réserve à eux ou à leurs successeurs².

Pour nous, protestants, une semblable atmosphère semblerait à juste titre irrespirable, et nous nous sentirions paralysés dans notre travail si, soudainement, nous pouvions nous trouver arrêtés net par une autorité extérieure. Nous avons même de la peine à nous

¹ La Congrégation de l'Index, dit encore M. Paul Sabatier dans l'article déjà cité, « est un tribunal purement disciplinaire. Un bon catholique doit se conformer à ses décrets, mais l'Index ne songe pas à lui demander une adhésion intellectuelle. »

² A lire les deux volumes très intéressants et très documentés de l'abbé Albert Houtin : *La Question biblique chez les catholiques de France au dix-neuvième siècle*, 3^e éd., Paris, 1903, et *La Question biblique au vingtième siècle*, Paris, 1906. On y rencontrera une foule de renseignements et de textes concernant les études bibliques au sein de l'Eglise romaine, accompagnés d'un commentaire des plus suggestifs. — Dans *La question biblique au vingtième siècle*, on trouvera (p. 197 ss.) un chapitre consacré à la Commission pour les Etudes bibliques, et on pourra y lire certaines décisions de ce corps, antérieures à celles qui viennent de nous occuper, et conçues dans le même esprit. A leur sujet, M. Houtin donne l'information que voici, utile à noter également pour les propositions plus récemment promulguées : « Bien qu'elles maintiennent l'exégèse traditionnelle, on peut remarquer que ces décisions ne sont point données comme doctrinales et dogmatiques, mais seulement comme pratiques. De plus, elles ne sont pas publiées comme imposées par le pape, mais seulement comme approuvées par lui. Elles semblent donc laisser du jeu pour l'avenir... » (p. 203.) Approuvées, non imposées : voilà de ces distinctions auxquelles doit s'accoutumer le protestant qui cherche à comprendre la situation de l'Eglise romaine et l'esprit qui y règne.

représenter comment des hommes dont nous admirons la science, dont nous respectons le caractère et dont nous connaissons la bonne foi, la piété et le zèle évangélique, peuvent se soumettre à un semblable régime, accepter de pareilles restrictions à leur autonomie spirituelle et porter un joug fait de main d'homme. Mais c'est que précisément ce joug ne leur apparaît pas comme humain, arbitraire et discutable: ils ont pris dès leur jeunesse l'habitude de s'incliner devant leurs supérieurs hiérarchiques, et cette habitude est devenue une seconde nature¹. On rappelait avec raison, l'autre jour², à propos de l'attitude prise par les évêques français à la suite de l'encyclique papale, ce qu'est l'obéissance selon saint Ignace. Celui-ci distingue trois degrés dans l'obéissance. Le premier consiste simplement à exécuter ce que le supérieur a prescrit. Le second consiste à vouloir ce que le supérieur a voulu. Le troisième, qui est le plus parfait, consiste à juger légitime et vrai ce qu'ordonne et croit le supérieur, « en sorte que non seulement l'inférieur veuille, mais encore pense comme le supérieur et soumette son jugement au sien, autant qu'une volonté toute dévouée peut faire fléchir l'intelligence. »

Nous devons être profondément reconnaissants de n'avoir pas à nous astreindre à de semblables renoncements, et de pouvoir nous mouvoir avec indépendance dans le champ des recherches scientifiques, alors même que

¹ Il est instructif de voir comment s'exprime, dans une lettre adressée au *Siècle* (numéro du 8 septembre 1906), un homme au témoignage duquel les expériences d'une vie entière donnent un poids particulier, M. Hyacinthe Loyson. Parlant entre autres du jeune clergé, de celui que l'on nomme « le clergé moderne », au sein duquel un mouvement d'indépendance scientifique et de réformes progressives se serait, dit-on, développé depuis le pontificat plus modéré de Léon XIII, il poursuit en ces termes : « Je n'ai que peu de confiance dans l'œuvre de ces catholiques, quelle que soit la réelle valeur de plusieurs d'entre eux. Ils pèchent malheureusement contre la logique, j'allais dire contre la sincérité si je ne connaissais la droiture de plusieurs d'entre eux et si je ne savais à quelle profondeur la mentalité catholique se dédouble inconsciemment et fatalement chez les meilleurs. Voilà comment, tandis que leur principe est la soumission extérieure, à tout prix, au pontife romain, ils peuvent se maintenir intérieurement dans une opposition incessante et même passionnée à la direction que son enseignement et son gouvernement impriment à l'Église. »

² M. Julien de Narfon, dans le *Journal de Genève* du 26 septembre 1906.

celles-ci touchent à la religion. Nous avons appris à reconnaître et à comprendre que « là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. » Aussi n'y a-t-il pas lieu d'instituer pour les chrétiens protestants un rouage analogue à la Commission pontificale pour les Etudes bibliques, et de formuler pour eux des décrets du genre de ceux que cette commission a rendus. Nous devons demeurer autonomes, et c'est à l'arbre de prouver sa valeur par les fruits qu'il porte. Un écrivain catholique¹ s'est tout récemment montré quelque peu surpris de voir quelle attitude peut prendre un théologien protestant. « On s'étonnerait parfois, a-t-il dit en parlant du signataire du présent article, de le voir d'accord avec les critiques les plus avancés, s'il ne nous apprenait, à la fin de son livre, comment il a été gagné par les théories de Graf et de Wellhausen. Il est d'autant plus remarquable que sa foi, large il est vrai, se concilie avec les solutions les plus radicales de la critique. » Nous sommes en effet, dans les Eglises issues de la Réformation, à même de faire une double expérience. Au point de vue religieux, la vérité de l'Évangile nous frappe et nous subjugue; en même temps, au point de vue de la recherche intellectuelle, certaines solutions nous apparaissent comme justes et bien fondées, d'autres positions deviennent intenable à nos yeux. Nous estimons que deux vérités, appartenant à deux domaines différents, demeurent pourtant deux vérités, et que rien ne peut les rendre contradictoires. Par conséquent notre foi n'est pas plus compromise que notre conviction scientifique n'est ébranlée. Conservons soigneusement cette précieuse liberté.

Au surplus, le dernier quart du dix-neuvième siècle a fait entrer dans une phase toute nouvelle l'important problème qui a motivé les quatre déclarations pontificales. Si, il y a une trentaine d'années, les vues de Keil et de ses adhérents pouvaient encore satisfaire un camp assez nombreux de théologiens protes-

¹ M. le professeur E. Manguet, dans un compte rendu de mon *Introduction à l'Ancien Testament*, publié dans le *Polybiblion*, septembre 1906, p. 194. On voudra bien m'excuser de faire intervenir ici un fait qui me concerne personnellement.

tants, il en est autrement à l'heure présente. On n'en est plus, aujourd'hui, à faire valoir contre la mosaïcité intégrale du Pentateuque une série de petites remarques, enregistrées graduellement au cours du moyen âge et des siècles suivants; la question a été envisagée de plus haut, dans ses rapports avec toute l'histoire religieuse et littéraire du peuple hébreu. Le développement historique d'Israël a été compris d'une façon nouvelle, ce qui, à mon sens, n'enlève rien à la valeur spirituelle des écrits de l'ancienne Alliance, mais ce qui implique les plus graves conséquences pour les anciens classements en matière de littérature sacrée. Rome, qui n'a cessé, quoi qu'on en dise, de marcher avec le temps, tout en préférant le rôle d'arrière-garde à celui d'avant-garde, continuera sans doute à cheminer ainsi. Certaines manifestations, d'aspect foncièrement réactionnaire, ne manqueront pas de se produire; mais, en dernière analyse, il y aura pourtant un mouvement en avant. Et quant à nous, si le rôle de pionniers doit échoir à quelqu'un, pourquoi répugnerions-nous, nous protestants, à l'accepter résolument, dans un esprit tout à la fois de piété et de liberté, au lieu d'en abandonner le monopole aux libres-penseurs?

LUCIEN GAUTIER.

L'ÉVANGILE ET LA LUTTE ÉCONOMIQUE DU TEMPS PRÉSENT ¹

L'homme, a-t-on dit, naît nu sur un sol inclément. Pour se nourrir et se vêtir, il doit travailler et lutter. Comme les productions nécessaires à sa vie sont limitées et qu'il ne peut s'en emparer sans de pénibles efforts, sa lutte con-

tre la nature se double d'une lutte avec l'homme lui-même. Il doit disputer à son semblable les biens dont il a besoin. Dès lors, il est aisé de voir comment, grâce aux inégalités naturelles des milieux et des forces physiques et intellectuelles, les hommes deviennent promptement les uns pour les autres ou des maîtres ou des serviteurs.

Au fur et à mesure que la société s'organise et que la richesse s'accroît, la lutte pour la vie se modifie dans sa forme, mais non pas dans son fond. Les maîtres changent de nom, les esclaves de même, leurs droits respectifs évoluent, mais l'antagonisme subsiste. Il subsiste et il grandit. Par le simple jeu des choses, le capital, c'est-à-dire l'épargne des maîtres, multiplie chaque jour la puissance de ceux qui en disposent et ravale d'autant la situation de ceux qui n'ont rien. Le capital, en effet, donne les moyens de savoir et de pouvoir; il accapare à son profit la science et l'expérience; il les applique avec une intelligence et une persévérance qu'il ne suffit pas à inspirer mais dont, du moins, il assure les effets. Et la divergence s'accroît entre l'épargne et le travail, entre ce qui organise, ordonne et dispense l'effort et ceux qui pour vivre vendent leur effort. Vienne le jour où, sous l'empire de circonstances diverses, la masse des dépendants prend conscience de sa dépendance, en constate la croissante horreur, alors la lutte pour la vie devient *la lutte des classes* et l'humanité civilisée se sépare en deux grands partis qui ne peuvent assurément pas se passer l'un de l'autre, mais dont les intérêts matériels sont inconciliables.

Tel est le phénomène qui s'impose à l'attention de la conscience contemporaine, phénomène de premier plan non seulement sur le terrain politique et économique, mais encore sur le terrain moral et religieux. La politique, la science, les faits économiques, la justice et l'injustice se sont comme coalisés pour donner à la fois aux malheureux la conscience de leur misère, celle de leur puissance et celle de la possibilité de modifier à leur profit le jeu du capital et du travail. L'avènement de la démocratie et, par elle, celui de l'instruction obligatoire, coïncidant avec le développement

¹ La Société pastorale suisse, qui a tenu sa session annuelle les 3, 4 et 5 septembre à Bâle, a étudié, comme d'habitude, deux sujets: l'un, de nature essentiellement théologique, concernant les relations qui existent entre *La prédication de Jésus et l'enseignement de l'apôtre Paul*, avait pour premier rapporteur M. Arnold Meyer, professeur de théologie à Zurich. L'autre sujet, d'ordre plutôt pratique, à savoir *L'Évangile et le conflit économique actuel*, a été introduit par un rapport de M. Léonard Ragaz, pasteur à Bâle, qu'ont suivi les contre-rapports de M. Karl Stettler, chapelain de l'hôpital de Berne, et de M. le pasteur Chamorel, de Lausanne. C'est ce dernier travail que nous avons l'avantage d'offrir à nos lecteurs.

(Réd.)

énorme de l'industrie, qui multiplie le peuple ouvrier, tout en le rassemblant dans les mêmes lieux; la division croissante du travail, qui donne aux hommes le sens de leur interdépendance; la rapidité des communications qui, en favorisant la production et la consommation, contribue puissamment à l'essor de la puissance capitaliste et, par contre-coup, à l'expansion du mouvement ouvrier; les méthodes inhumaines du capitalisme, l'orgueil et les excès de beaucoup de ses représentants; enfin, l'habileté politique et quelquefois aussi le dévouement et l'admirable talent de ceux qui ont pris en main la cause du prolétariat¹, voilà, sèchement énumérés, les plus importants des faits qui ont amené la situation où nous sommes. Cette situation est assurément très grave, mais nul ne la regrettera si elle doit contribuer à conduire l'humanité vers des jours meilleurs. Comme chrétien, nous voudrions dire ici ce que, devant les faits, notre foi nous inspire.

I

Soulignons d'abord quelques-uns des effets de la lutte économique sur les destinées de l'Évangile dans le monde. Un coup d'œil jeté sur l'état des églises révèle aux esprits les plus prévenus une crise dont on n'exagérera pas l'intensité. Abandonnées par les masses, soutenues par une majorité de conservateurs, conduites par des pasteurs dont les aspirations et la foi sont souvent très différentes de celles qui animent l'ensemble du troupeau, nos églises offrent un singulier mélange: on y voit fraterniser des individualistes des plus farouches, des socialistes des plus décidés, des dogmatisants tranquilles et inébranlables et de flegmatiques disciples de la tradition. Toutefois la foule les déserte. Le mouvement des idées se fait en dehors d'elles, malgré elles, et leur ancienne autorité semble tombée au rang des non-valeurs.

La foule ne se souvient d'elles que pour les attaquer. Le premier venu a un réquisitoire tout prêt qu'il dresse à la moindre occasion. La charité, qui fut la gloire de l'Église, est

¹ Cf. Elie Gounelle, *Socialisme et christianisme*. VIII^e conférence d'étudiants. Sainte-Croix 1901.

devenue pour beaucoup sa lare et sa honte. Il est vrai que pour tout bon révolutionnaire la charité est un mal, fût-elle impeccable dans ses applications, puisqu'elle retarde le phénomène de la *paupérisation* prédit par Karl Marx, et contribue par là à maintenir une société qui doit périr au plus vite. Mais, à côté de cette opinion extrême, il règne une impression de scepticisme et même de dégoût à l'égard de certaines œuvres entreprises par les églises. Je ne dis pas que cela soit juste, ni mérité; je dis que cela est. « C'est un symptôme alarmant, écrivait Charles Secrétan, que le mot de charité, le plus beau que possède la langue humaine, ne s'entende plus que dans un sens étroit, matériel et vulgaire. »

L'incontestable pénétration du mammonisme et de l'éthique chrétienne, l'infiltration lente et sûre du matérialisme capitaliste dans des vies théoriquement et dogmatiquement chrétiennes (nous voulons dire ostensiblement rattachées à une église) sont relevées avec perspicacité et dénoncées sans ménagement pour la religion elle-même, par les nombreux redresseurs de torts qui font leur affaire de la misère du peuple. Et les chrétiens sincères courbent la tête sous ces trop justes accusations; ils se sentent hypocrites malgré eux et s'aperçoivent avec douleur et avec angoisse du conflit fatal, inévitable, entre les nécessités de la vie et les exigences de la foi.

En effet, il y a incompatibilité de plus en plus évidente entre *la loi de concurrence*, qui préside à l'organisation économique, et la loi morale de l'Évangile. Qui dit concurrence dit forcément: égoïsme, lutte, guerre, militarisme, dépendance, lâcheté, injustice et mensonge. Qui dit Évangile, dit au contraire: altruisme, solidarité, honnêteté, droiture, loyauté, amour fraternel, sacrifice et paix. « Ce monde capitaliste dans lequel nous vivons, écrit Naumann, est dirigé d'après ce principe: Tu dois convoiter la maison de ton prochain; tu dois vouloir posséder le marché que possèdent les Anglais; tu dois obtenir à Constantinople l'influence qu'y avaient les Français; tu dois manger le pain que devrait, au fond, manger le paysan russe; tu dois fonder une fabrique et, par là, en dépouiller de plus anciennes de

leurs avantages; tu dois désirer avoir des droits de douane, quand même tu sais que par toi d'autres seraient incommodés; tu dois poursuivre le libre-échange alors que tu entends dire que d'autres en souffriront. Et cela continue ainsi et toujours sans fin... tu dois combattre pour de plus hauts salaires; tu dois chercher à obtenir de bons prix pour ton métier; tu dois... convoiter! Dans un monde pareil, le christianisme vit comme un arbre d'Asie que nous voulons acclimater chez nous et à chaque feuille duquel on peut voir encore palpiter le regret de son ancienne patrie¹. » Et voici la même constatation, sous une forme plus rapide mais non moins poignante: « Le principe: « Aimez-vous les uns les autres! » demeure intact, s'écrie M. Wilf. Monod, mais, sur le terrain économique, il signifie: Aimez-vous non point parce que vous êtes semblables, mais bien que vous soyez différents, bien que vous soyez, par la force des choses, adversaires irréconciliables. »

Si la pratique de la vie chrétienne est ainsi condamnée par l'opinion et par l'état économique, l'enseignement des Églises est à son tour battu en brèche par la philosophie scientifique et positiviste, très hardie et très populaire. Les masses, sans doute, se moquent de la philosophie; mais l'appui instinctif qu'elles offrent au positivisme, qui n'est pour elles qu'un plat matérialisme, montre à quel point elles ont solidarisé le dogmatisme religieux avec l'état social qu'elles veulent renverser. Ce phénomène est, à nos yeux, des plus graves. La ruine du dogmatisme n'a pas une très grande importance pour ceux qui savent ce que parler veut dire; par contre, elle est extrêmement pernicieuse pour les âmes peu ou mal trempées, qui sont la grande majorité. L'honnêteté qui repose sur la crainte est, sans doute, d'une valeur morale nulle, mais elle vaut mieux, infiniment mieux, que la corruption. Nous croyons au triomphe du règne de Dieu, mais nous l'avouons, nous tremblons quelquefois devant l'abîme de turpitudes et de douleurs où se jette et se jettera longtemps encore une société qui, dans son

¹ Naumann, *Lettres sur la religion*, traduites par Roger Bornand, pasteur.

ensemble, ne croit plus aux réalités invisibles et éternelles.

Qui s'étonnerait après cela de l'état d'âme de certains chrétiens, des cris d'alarmes qui s'échappent de côté et d'autre et des manifestations parfois singulières auxquelles se livrent les chercheurs de remèdes! Les uns annoncent la fin de tout et préchent le « sauve-qui-peut ». D'autres concluent avec tristesse à une incompatibilité absolue entre les conditions de la vie et les exigences du christianisme: l'idéal de l'Évangile est magnifique, mais il faut renoncer à le réaliser et le cacher avec les illusions perdues dans quelque recoin du cœur. — Pour nous, nous sommes bien persuadé que l'Évangile est la *vérité*, c'est-à-dire, *ce qui doit être*. Bien plus, nous avons la conviction que, sous leurs apparences hostiles et agressives, les revendications du monde contemporain sont, à beaucoup d'égards, des appels à l'action, appels poussés par l'Esprit, par ce Dieu et Père dont Jésus disait: « Il agit toujours! »

II

Il est évidemment impossible de parler de la lutte économique et de ses rapports avec l'Évangile sans toucher à ce formidable ensemble d'aspirations, de revendications, d'organisations et de programmes qui s'appelle le socialisme. Le socialisme se donne comme le remède aux maux dont nous souffrons; il est la solution, le but, le règne attendu, l'âge d'or espéré. À ce titre, il se pose souvent en antagoniste de l'Évangile. Il n'est donc pas inutile de placer l'Évangile et le socialisme face à face; du reste, nous ne pouvons faire autrement.

Nous définissons le socialisme *l'ensemble du mouvement qui a pour but la transformation économique de la société*. S'il fallait prendre au tragique les allures de certains revendicateurs, il faudrait, comme on l'a fait quelquefois, reconnaître l'incompatibilité absolue du socialisme et de l'Évangile. Les fils de bourgeois ont quelque peine à se défaire de cette première impression. Mais lorsqu'on étudie, si peu que ce soit, l'histoire du mouvement socialiste, on est frappé de voir le nombre de

chrétiens convaincus qui se sont illustrés dans la cause. Citons au hasard : en Allemagne, Wichern, Iluber, Stocker, Todt, Ketteler, Göhre; en Angleterre, Carlyle, Ruskin, Kingsley, Maurice, Keir Hardie « le bigot »; aux États-Unis, Henry Georges et Herron; en France, LePlay, Lamennais, le comte de Mun, Harmel, Steinheil, Ch. Gide, Fallot et ses disciples : Comte, Gounelle, Wilfred Monod, Paul Passy, etc. Il arrive ici ce qui arrive dans toutes les œuvres humaines, les babillards et les haut-parleurs font tort à la cause qu'ils prétendent seuls incarner; et les bourgeois, portés à se scandaliser promptement des excès des autres, ont vite fait au mouvement socialiste une réputation qui n'est qu'un travestissement.

Certes, nous ne nions pas l'athéisme de quelques-uns, peut-être même de la plupart, non plus que l'aspiration très matérialiste de la vie et des programmes d'action. Mais nous croyons cet athéisme et ce matérialisme plus superficiels que réels, plus opportunistes que philosophiques. Ce qui le prouve, c'est qu'ils ne cadrent pas, mais pas du tout, philosophiquement et psychologiquement, avec les revendications les plus solides et les plus populaires du socialisme lui-même.

Chacun sait le succès inouï que peuvent obtenir certains aphorismes; on ne devine pas toujours pourquoi. Ils ont un sens précis pour la foule et ce n'est pas nécessairement leur sens véritable. Ils se composent de mots qui vont bien ensemble et frappent l'esprit. Ou bien encore, ils ont l'avantage, comme l'épée d'Alexandre, de trancher le nœud des problèmes, toujours trop complexes pour le peuple qui aime les solutions faciles, simplistes, claires et... fausses. Nous pensons, pour notre part, que cette large tache d'athéisme et de matérialisme qui s'étend sur le monde des revendicateurs est plus imputable aux propos de tels de leurs chefs, à leur méthode grossière mais non sans puissance, qu'aux goûts d'une foule dont l'athéisme ne s'expliquerait ni par la corruption ni par la mauvaise culture. Qu'on vienne dire, par exemple, à l'armée des malheureux : « La société est mal organisée; il faut changer la société. Ce sont les institutions qui gâtent l'homme, qui favorisent l'alcoolisme et

la débauche et l'injustice et l'odieuse misère. » Il y a dans ces déclarations, une grande part de vérité; elles sont faciles à comprendre et à contrôler. De là à faire de la société la seule coupable, il n'y a qu'un pas, aisément franchi. Et nombre de malheureux n'y manquent pas : La société est la seule coupable. Ils la chargent de tous les péchés d'Israël. Or, dans la mesure où la société (ce qui veut dire ici l'organisation sociale) est convaincue de culpabilité, le sentiment de la responsabilité individuelle se dissout et disparaît. Voilà comment la foule a perdu le sens chrétien des faits et des choses. L'absence de la notion du péché s'accompagne forcément de l'inintelligence très complète de ces autres notions : la grâce, le pardon, la rédemption. La croix de Christ, qui dominait le monde, n'est plus qu'un de ces jalons d'injustice dont la route de l'humanité est si abondamment marquée. Mais on peut dire que cette déchristianisation rapide des foules prolétariennes est venue, non pas par voie philosophique, encore moins par voie d'immoralité, mais tout simplement par la voie de la politique opportuniste. Ces foules se posent en athées, elles affectent le matérialisme, mais leurs airs nous apparaissent bien plus comme une forme, imprimée par la rude et forte main des premiers révoltés, que comme le fruit de la sève intime et puissante qui nourrit l'arbre révolutionnaire. A l'heure qu'il est, les philosophies les plus diverses cohabitent à son ombre. Le vieux levain de l'irréligion est très actif dans les milieux où le cléricalisme a longtemps et beaucoup sévi. Comme l'a dit Gounelle : « Les religions ont les socialismes qu'elles méritent. » Mais la plupart des chefs et les plus écoutés ont cessé de considérer le christianisme comme l'ennemi; ils ont appris à distinguer entre l'Évangile et ses formes historiques, et le ton agressif, gouailleur ou haineux a fait place à une vague déférence, qui finira bien par devenir du respect.

Par contre, si nous allons au fond des choses, le socialisme nous apparaît de plus en plus comme un héraut du règne de Dieu sur la terre. Qu'on nous passe cette nouvelle image. — L'expression paraîtra trop forte à quelques-uns et pourtant nous l'avons mesu-

rée. — Nous voulons bien, qu'à travers tant de difficultés et tant d'obstacles, qu'après avoir rencontré tant d'impasses et tant de douleurs, notre héraut ait perdu ses armes, son mot de passe et jusqu'au souvenir du lieu dont il est parti ; mais il a gardé son message et c'est son message qui le fait reconnaître comme un envoyé de Dieu. Il a la haine de l'anarchie ; il veut l'ordre et la solidarité. Lui, qu'on accuse d'écraser l'individu, il réclame une organisation qui assure à cet individu un développement harmonieux et intégral. Il exige une société où la moralité soit possible, cette moralité absolue dont l'irréalisation forcée est une source de douleur pour le chrétien. Il veut la justice, il veut la fraternité, il veut le bonheur. Et quand le chrétien entend le socialiste affirmer ces deux choses : la valeur extrême de l'individu et la puissance de la solidarité, il se dit : sur ce terrain-là, nous sommes frères. Or, ce terrain c'est toute la vie, nos divergences ne peuvent être que des malentendus.

III

Précisons maintenant le contenu du message évangélique, afin de mieux marquer les situations respectives de l'Évangile et du socialisme dans la lutte économique du temps présent. Nous espérons par là renverser une opinion qui s'est fait jour au sein du christianisme lui-même, selon laquelle l'Évangile serait décidément incompatible avec les conditions de l'existence : noble idéal, assurément, mais sans portée pratique tant que la situation économique n'aura pas été transformée de fond en comble. — Cela équivaut à proclamer la faillite de l'Évangile et à attendre le salut du jeu fatal des événements.

La substance du message évangélique, c'est le *salut*, ce qui veut dire la libération des diverses fatalités qui pèsent sur nous : le péché, la souffrance et la mort. L'Évangile promet à l'homme le développement intégral de la personnalité. Ce développement constitue le *devoir*, et le principe qui y préside, c'est l'*amour*. Enfin la condition initiale de la marche au salut, c'est la *conversion*.

Eh bien, c'est ici qu'apparaît la fissure qui

sépare le socialisme de l'Évangile. Pour un chrétien, le bien ne peut être que le fruit d'une libre détermination de la volonté. Il est sûr qu'un homme ne se détermine pas sans motif et que le socialiste matérialiste a ses raisons pour travailler à la transformation de la société. Mais les motifs donnés par l'Évangile sont d'ordre *spirituel et absolu*. Le chrétien croit qu'il y a une volonté à la base de l'univers : le Dieu qui est amour. Il croit que ce Dieu veut la vie des hommes et que cette vie, Dieu l'a mise dans l'obéissance à sa volonté. Il croit que, malgré les apparences, la seule victoire effective sur le monde procède de la foi, qui veut dire : inspiration d'en haut, confiance et obéissance au Dieu révélé par Jésus-Christ. Il croit, enfin, que rien de bon n'est fait en dehors de cette inspiration spirituelle, vraiment morale et vraiment religieuse.

Les motifs du socialisme matérialiste sont d'un autre ordre. Il veut la justice, parce qu'elle lui apparaît comme une condition du bonheur de l'humanité, dont il veut ignorer et l'origine et les destinées éternelles. Il prétend édifier une justice par le dehors et nous dirions volontiers artificiellement. Tandis que Jésus-Christ dit : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice...*, le socialisme dit : *Cherchez la possession de toutes choses... ; le reste, — s'il y a un reste, — ne m'intéresse pas pour le moment.*

Nous disons que là est la fissure et qu'elle est très apparente et qu'elle constitue même un abîme. Le chrétien dans son for intérieur sait que la méthode de l'Évangile seule a une portée efficace. Dès lors, le socialisme ne lui apparaît plus comme un associé, encore moins comme un ennemi, mais plutôt comme un immense orgainisme à bout de souffle et qui attend ou qui cherche l'inspiration qui le rendra vainqueur.

Ce n'est pas l'avis de Naumann, dans ses admirables *Lettres sur la religion*. Je dis admirables, bien que leurs conclusions, assez vagues du reste, soient fort éloignées de ce que nous pensons et voulons. Nous tracerons en quelques traits les reproches que nous adressons à Naumann et à sa conception des

choses; cela nous rapprochera du but que nous poursuivons¹.

Chez Naumann, disons-nous d'abord, le « national » semble avoir mangé le « social; » la grandeur politique et matérielle de l'Allemagne lui est aussi chère que la gloire de l'Évangile². Or, on l'a dit souvent, « la justice et l'humanité sont des principes plus profonds et plus divins que le patriotisme ou l'ecclésiasticisme. Le royaume de Dieu a plus d'importance qu'aucune Eglise et qu'aucun Etat. »

Ensuite, il nous paraît que Naumann méconnaît complètement la plasticité de l'Évangile, germe vivant, qui se développe et grandit et pousse des rameaux nouveaux au fur et à mesure que les besoins qu'il a lui-même créés se font sentir. Naumann parle sans cesse du christianisme *primitif*; il déclare que les paroles de Jésus ne sont plus applicables; nous demandons, à notre tour: *l'ont-elles jamais été? N'est-ce pas précisément en ceci que consiste l'œuvre de l'Évangile dans le monde: faire saisir la portée et le sens de ces paroles, en en rendant l'application toujours plus aisée et toujours plus complète? L'idéal tend à se réaliser et nous pensons qu'il y a plus de « réalité » chrétienne aujourd'hui qu'aux premiers jours.*

Pourquoi aussi opposer l'Évangile à l'Etat, comme s'il s'agissait de deux blocs à jamais impénétrables. L'Etat n'a-t-il pas été modifié par l'Évangile? L'Évangile n'a-t-il pas, par voie d'infiltration ou d'inspiration, travaillé à la transformation des constitutions, de la législation, de l'organisation sociale? N'a-t-il pas modifié la conception même de l'Etat, de son rôle, de ses obligations et des limites de son action? Naumann s'écrie: « Il n'est pas possible d'édifier le développement de l'humanité sur la sympathie et sur l'esprit de fraternité...

¹ Nous ne voudrions pas exagérer la portée des critiques que nous leur adressons; peut-être faut-il considérer ces *Lettres* bien plus comme l'exposé d'un état d'âme que comme un programme ou plutôt, comme on en a accusé Naumann, l'abandon d'un programme.

² Admirant Bismarck pour ses préparatifs de la guerre du Schleswig-Holstein, Naumann en conclut que tout accomplissement d'un devoir n'est pas nécessairement chrétien. Il y a ici une étrange confusion entre la grandeur de l'Allemagne et le bien. La guerre en question était-elle vraiment le *devoir* de Bismarck? L'orgueil allemand peut en être flatté, mais c'est l'orgueil et non pas le sens de la véritable grandeur.

Le monde reste le monde et devant la sympathie se dresse la force. » Nous dirons que l'esprit de fraternité reste *le levain qui fait lever la pâte*. Que la pâte offre des résistances, c'est prévu. La question est de savoir si l'esprit de fraternité doit vaincre ou si le monde restera le monde *ad aeternum*.

Quand il y a conflit entre le régime économique et l'Évangile, le chrétien a-t-il le droit de prendre son parti de la situation? Si le régime économique et l'Évangile sont incompatibles, si l'un des deux doit disparaître, le chrétien n'hésite pas.

Naumann méconnaît l'Évangile qui est *une protestation contre la fatalité*; le déterminisme, au sens de contrainte absolue, n'est pas chrétien. Le royaume de Dieu, en effet, doit se faire et se fait aux dépens du monde, par la victoire sur le monde. Le christianisme a cette force: il sait que ce qui est peut ne plus être. Il n'est jamais au dépourvu devant un fait nouveau. Le fait nouveau, aujourd'hui, c'est la lutte économique, c'est la question sociale. Cette question, n'est-ce pas le christianisme lui-même qui l'a posée? Il n'y a pas de question sociale en dehors des pays chrétiens, ou plutôt il y en a une, mais elle ne s'y pose pas. Ceux qui croient à la valeur éternelle de la source de vie qui est en Jésus-Christ, savent, en regardant la situation en face, que leur foi est capable, non pas de résoudre la question, au sens scientifique du terme, — car le mal n'est pas tant dans les choses que dans les hommes, — mais de la *supprimer* en transformant la conscience humaine, par l'éveil et la conversion.

La lutte économique du temps présent est un de ces *appels à la croissance* que l'Évangile a régulièrement entendus au cours de l'histoire. « L'œuvre du christianisme, dit M. Wilf. Monod, a été tour à tour philosophique, ecclésiastique, politique; elle doit devenir essentiellement économique. » L'idée doit passer dans les faits; c'est la vérité qui étreint le monde dans un corps à corps toujours plus serré. Lorsque les chrétiens s'aperçoivent que, grâce au régime où nous sommes, il faut retourner la parole de Jésus-Christ et dire: « Qu'il est difficile à un *pauvre* d'entrer dans le royaume des cieux! » — noyé qu'il est, ce

pauvre, dans les fatalités de la misère, — ils comprennent alors qu'une tâche nouvelle s'impose et que le régime économique doit être changé. Portés par la tradition, retenus par la routine, ils sont lents quelquefois à saisir le sens des grandes choses qui s'accomplissent autour d'eux. Mais les Eglises s'aperçoivent, grâce à Dieu, que dans l'abandon et quelquefois la haine dont elles souffrent, il y a autre chose que la souffrance auréolée du martyr. Elles se courbent sous les verges de Dieu, elles tendent à s'humilier de leurs erreurs et de leurs négligences coupables. Le divorce de l'éthique chrétienne et des faits appelle une virtualité nouvelle: *l'esprit social de l'Évangile*, à manifester sa puissance et sa vertu. De plus en plus, le caractère fondamental de la religion chrétienne vient au jour, à savoir qu'elle est une religion *pratique*, une religion d'action. Avant d'être une philosophie, et même pour pouvoir l'être, le christianisme est un *pragmatisme*, si j'ose dire, une force du cœur et de la volonté, qui se traduit en actes avant de se manifester par des formules et des théories. Laissons donc le socialisme politique aligner ses conceptions souvent pesantes et jamais définitives. Il est dans son rôle puisqu'il travaille sur les institutions et qu'il attaque le mal à la périphérie. Le christianisme, lui, vise à l'âme, au cœur, à l'esprit. A la lumière de ces notions nouvelles, nouvelles parce que chaque jour nous en montre davantage la portée et l'application: solidarité, fraternité, justice, responsabilité sociale, nous découvrons l'étendue et la gravité du mal et l'urgence d'une consécration plus effective et plus féconde à l'œuvre de Dieu. Le Christ, inspirateur et sauveur, nous apparaît toujours plus grand, toujours plus haut, à l'avant-garde de l'humanité qui cherche et qui monte, fidèle à sa promesse: « Je suis tous les jours avec vous jusqu'à la fin du monde! »

Nous ne cherchons pas de système; nous avons foi dans les ordres de Dieu. Dieu nous dit: Sois juste, sois fraternel, aime, obéis! Nous n'en demandons pas davantage; nous savons que l'amour est fort comme la mort. Dans sa marche en avant, par la seule puissance de l'Esprit, l'armée des croyants verra fondre les obstacles et se constituer la société

de demain, la cité de justice où, plus et mieux qu'aujourd'hui, la lumière des disciples de Christ luira devant les hommes, pour la gloire de Dieu le Père!

GABRIEL CHAMOREL.

NÉHÉMIE ¹

Dans l'heureux temps où j'étais pasteur de campagne, une de mes fonctions comme président de commission scolaire consistait à surveiller une école allemande, nichée dans un coin reculé de ma vaste paroisse. Elle était entretenue par des anabaptistes, reste d'une immigration de l'Emmenthal, datant d'une époque où un monarque, le roi de Prusse, et un prélat catholique, le prince-évêque de Bâle, plus libéraux que l'illustre république de Berne, avaient reçu dans leurs États respectifs de braves paysans, persécutés parce qu'ils n'admettaient pas le baptême des petits enfants. Afin de perpétuer l'usage de leur langue, surtout en vue de l'instruction religieuse, quelques pères de familles anabaptistes se cotisaient pour payer et loger un instituteur de la Suisse allemande. Le Département neuchâtelois de l'instruction publique fermait bénévolement les yeux, et l'inspecteur, avec lequel j'étais en fort bons termes, souriait, se rassurant à la pensée que cette école minuscule ne saurait subsister longtemps.

Or, le moment de l'examen annuel étant venu, je demandai un jour au régent: « Jusqu'où êtes-vous allé, cette année, dans l'histoire suisse? » — La figure radieuse, l'excellent homme me répondit dans le bernois le plus pur, — je n'ose imiter son accent devant cette docte assemblée: — « Nous sommes arrivés jusqu'à Divicon! » — Gardant avec peine mon sérieux, j'exprimai le vœu modeste qu'une autre année, l'enseignement pût se poursuivre peut-être jusqu'à la première alliance perpétuelle des cantons primitifs, en 1291. Malheureux enfants anabaptistes! Ils n'ont, sans doute, jamais entendu parler de l'histoire moderne.

¹ Discours prononcé à la séance de rentrée de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, le 11 octobre 1906.

* * *

Ne se passe-t-il pas quelque chose de semblable, pour l'histoire sainte de l'Ancien Testament? Nous sommes très soigneusement instruits de la période des patriarches; nous connaissons bien l'histoire de Moïse, de la conquête de Canaan, des juges, des premiers rois. Quand on en arrive à l'époque des grands prophètes-écrivains, nos notions commencent à fléchir; les temps de Jérémie, de l'exil babylonien flottent dans la pénombre. Quant à la restauration et aux temps qui ont suivi, nous n'en avons gardé qu'un souvenir très vague, pour la bonne raison qu'il ne nous en a guère été parlé.

Ces derniers temps de l'histoire d'Israël, — telle est l'opinion courante, — ne sont pas attrayants; au lieu des hauts faits d'un David et du faste d'un Salomon, l'on ne rencontre que des disputes mesquines au sujet de mariages mixtes et de cérémonies légales; l'Etat israélite est réduit à la ville de Jérusalem et à ses environs. Aucune question vitale n'éveille l'intérêt, aucune grande figure n'attire la sympathie. Aussi lit-on fort peu les livres d'Esdras et de Néhémie.

C'est une erreur, et c'est une faute, contre lesquelles je voudrais réagir aujourd'hui, en fixant pour quelques instants votre attention sur un des hommes les plus nobles, les plus désintéressés de l'histoire d'Israël : sur Néhémie.

Mon désir est, non pas de vous apprendre des choses nouvelles, mais de vous montrer que de matières intéressantes et importantes nous possédons dans ces domaines peu explorés de la Bible.

* * *

« L'Eternel console », tel est le sens du nom de Néhémie. Lui-même nous apprend qu'il était échanson à la cour d'Artaxerxès, roi de Perse. C'est un grand avantage pour nous que de posséder des extraits des mémoires de Néhémie, rédigés de sa main. Cela donne au récit quelque chose de vivant; mieux que dans l'histoire anonyme des rois, nous pouvons nous rendre compte de la personnalité du héros,

nous l'entendons parler lui-même, nous lisons, — pour ainsi dire, — dans sa pensée. Ces mémoires de Néhémie portent le cachet de l'authenticité à un tel degré que même la critique ultra-radical de l'Américain Torrey en laisse subsister du moins un noyau¹.

Nous sommes à Suse, capitale de la Perse proprement dite. Les souverains du plus grand empire de l'époque avaient le choix entre de nombreuses résidences; leur pouvoir était pour ainsi dire sans bornes. Nourris de souvenirs classiques, nous nous figurons facilement que les guerres contre les Grecs avaient affaibli et ébranlé considérablement l'empire perse. Il n'en était rien. Sans rien enlever à l'héroïsme des vainqueurs de Marathon, des Thermopyles et de Salamine, il faut bien nous dire que le seul résultat de ces faits d'armes avait été d'empêcher la conquête du petit territoire de l'Hellade. Encore cette conquête ne fut-elle que suspendue; ce que la guerre n'avait pu accomplir, l'or se chargea plus tard de le faire. Profitant des divisions des Grecs que la longue guerre du Péloponèse avait affaiblis, les Perses achetèrent leurs ennemis, quelques années après l'époque de Néhémie; c'est avec de l'or perse que furent reconstruits les fameux longs murs d'Athènes, tandis que par un lâche traité les Grecs abandonnaient à la Perse leurs concitoyens d'Asie Mineure pour l'indépendance desquels ils étaient censés combattre depuis un siècle. Il fallut, longtemps après, le coup de vent audacieux d'Alexandre pour faire tomber le colosse.

C'est donc à la cour du plus puissant monarque du monde que nous trouvons Néhémie, fils de Hakafia. Chose singulière, surtout à une époque où l'on attachait une si grande importance à la filiation, nous ignorons à quelle tribu il appartenait. Il était échanson du roi, poste de confiance, puisqu'il donnait accès auprès du souverain et de son épouse. Evidemment, l'échanson n'était pas un esclave quelconque; la nature des relations qui existaient entre Néhémie et le grand roi nous montre que cet Israélite devait être un haut fonctionnaire.

Or, un jour Néhémie reçoit la visite de quel-

¹ Charles-C. Torrey, *The composition and historical value of Ezra-Nehemiah*, Beihefte zur ZATW, II, 1896.

ques compatriotes, parmi lesquels se trouvait un de ses frères. Comme il les questionne au sujet de la Judée, ses visiteurs lui apprennent que les murs de Jérusalem sont en ruines et ses portes consumées par le feu (Néh. I, 3). A cette nouvelle, Néhémie nous raconte lui-même qu'il se mit à pleurer et qu'il fut plusieurs jours dans la désolation et dans le jeûne; il nous rapporte la touchante prière qu'il adressa à Dieu (I, 4-11)¹.

Le lecteur de la Bible ne se rend pas compte, d'habitude, de la difficulté que présente ce passage. Nous sommes en 445 ou 444 avant Jésus-Christ. Les murailles de Jérusalem avaient été démolies en 586, lors de la prise de cette ville par les Babyloniens (2 Rois XXV, 10; comp. 2 Chron. XXXVI, 19; Jér. LII, 14). Comment Néhémie peut-il être affecté à ce point par un événement qui s'est passé 140 ans auparavant? Cette « nouvelle » était bien vieille! N'avait-il jamais entendu parler de la chute de Jérusalem? Du reste, à lire la réponse des Juifs arrivés à Suse, on a l'impression qu'ils parlent d'un fait récent. Comment expliquer tout cela?

La lumière se fait, aussitôt que l'on consulte un passage du livre d'Esdras qui, par une erreur de rédaction, s'est fourvoyé à la place qu'il occupe maintenant. Il nous est raconté là (Esdr. IV, 6-23) que le relèvement des murs de Jérusalem (voir en particulier verset 12) fut arrêté à la suite d'une démarche des habitants de Samarie. Ces voisins jaloux obtinrent du roi Artaxerxès (versets 7, 8, 11) la suspension des travaux. On a cru sans doute plus tard, en rédigeant le livre d'Esdras, qu'il s'agissait de la reconstruction du temple, et on a inséré ce fragment au milieu du récit de la restauration de cet édifice. Mais la seule mention du nom d'Artaxerxès suffit à établir que c'est là une méprise. C'est sous Darius, en 516, que le temple fut achevé, tandis qu'Artaxerxès monta sur le trône en 465, soit 50 ans plus tard.

En replaçant le fragment en question dans son véritable cadre historique, comme le font depuis longtemps tous les savants, on obtient une solution satisfaisante de la difficulté que

nous signalions, et l'on peut se représenter la marche des événements à peu près comme suit.

Esdras, nous le savons, avait entrepris avec ardeur une campagne contre les mariages mixtes; une commission avait été nommée pour examiner chaque cas particulier, il s'agissait d'expulser sans pitié les femmes étrangères. Le livre d'Esdras se termine par la mention de ces projets (Esdr. IX et X), mais nous n'apprenons rien quant à leur réalisation. Cornill écrit à ce sujet avec une pointe de malice : « Quiconque a jamais eu le bonheur problématique d'être président d'une commission ou d'un comité directeur, peut se représenter d'une façon vivante la situation d'Esdras¹. »

Les difficultés d'exécution étaient grandes; on devait s'attendre non seulement à une vive résistance de ceux des Juifs qui avaient épousé des païennes, mais surtout à une irritation assez compréhensible des peuplades voisines, qui allaient être profondément blessées de voir revenir leurs concitoyennes expulsées de Judée. La fin abrupte du livre d'Esdras nous fait supposer que la mesure en question ne réussit pas au gré du réformateur. On peut admettre que, dans ces circonstances-là, Esdras craignant une explosion d'hostilités de la part des voisins de Juda, conseilla à ses compatriotes de relever les murs de Jérusalem, afin de mettre la capitale en état de résister à un coup de main. Ce serait cette entreprise-là que les Samaritains et les autres ennemis de Juda auraient réussi à arrêter, en sollicitant et en obtenant l'intervention d'Artaxerxès. Nous supposons, — le récit biblique ne le dit pas, — que, non contentes de l'interdiction officielle, les peuplades environnantes attaquèrent Jérusalem et assouvirent leur haine en démolissant les murailles en construction et en brûlant les portes en bois qui déjà s'élevaient. Peut-être notre hypothèse trouve-t-elle un appui dans ces paroles par lesquelles se termine le fragment auquel nous avons fait allusion : « Aussitôt que la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Rehum, Shimshai, le secrétaire, et leurs collègues, ils allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs et firent cesser

¹ Quand nous citons sans autre indication, nous entendons le livre de Néhémie.

¹ *Geschichte des Volkes Israel*, p. 163.

leurs travaux *par violence et par force.* » (Esdr. IV, 23.)

Supposons que ces événements ont eu lieu entre 450 et 445 avant Jésus-Christ; alors tout s'explique. Apprenant ce qui vient de se passer, Néhémie est désolé de ce que la tentative d'Esdras a échoué et n'a pas été reprise. Jérusalem continue à être exposée à toutes les surprises que lui réservent les haines de ses voisins. D'ailleurs, le fait même d'être dépourvue de murailles est un déshonneur pour une ville. Une localité sans mur d'enceinte n'est pas une ville; telle est la doctrine qui a prévalu jusque dans le moyen âge; nous en constatons encore les traces dans le langage: Sainte-Croix avec ses 6000 habitants est un village, tandis qu'Orbe, qui n'en a que 2000, est une ville.

La prière que Néhémie adresse à Dieu à ce moment-là, est remarquable. Ainsi que les vrais patriotes de tous les temps, il s'envisage comme solidaire des péchés de son peuple; cette solidarité ne s'applique pas seulement aux fautes commises par ses contemporains (on comprend encore ce point de vue-là), elle porte même sur des actes dont se sont rendus coupables les ancêtres et dont, semble-t-il, Néhémie n'avait nul besoin d'endosser la responsabilité: « Ecoute la prière que ton serviteur t'adresse en ce moment, jour et nuit, pour tes serviteurs les enfants d'Israël, en confessant les péchés des enfants d'Israël... » — et, comme se reprenant, il continue: « Nos péchés contre toi, car moi et la maison de mon père nous avons péché, nous t'avons offensé et nous n'avons point observé les commandements, etc. » Ce qui donne à Néhémie le courage d'implorer le secours de Dieu, c'est qu'il est décidé à servir l'Éternel et à entraîner ses concitoyens à sa suite dans cette voie: « Ah! Seigneur, que ton oreille soit attentive à la prière de ton serviteur et à la prière de tes serviteurs qui veulent craindre ton nom! » (I, 6, 7, 11)

Mais Néhémie n'est pas homme à se noyer dans des lamentations; son esprit a une tournure pratique, il vise à l'action. Sa prière se termine par ces mots: « Donne aujourd'hui du succès à ton serviteur, et fais-lui trouver grâce devant cet homme! » — Cet homme, c'était le roi Artaxerxès. Néhémie avait im-

médiatement conçu le projet d'entreprendre le relèvement des murs de Jérusalem; mais il était fonctionnaire à la cour, et il fallait obtenir un congé. Cette pensée le préoccupe tandis qu'il fait son service. Le roi s'aperçoit de son trouble et veut en savoir la cause. Néhémie répond sans hésiter: « Comment n'aurais-je pas mauvais visage, lorsque la ville où sont les sépultures de mes pères est détruite et que ses portes sont consumées par le feu? » (II, 3.) Invité à formuler une demande, Néhémie, avant de répondre, adresse à Dieu une rapide et silencieuse prière. Trait touchant, et qui doit nous servir d'exemple dans des situations analogues. L'échanson royal n'ignore pas que, dans cet instant, tout dépend du caprice de son souverain. Mais non; le monarque puissant lui-même dépend de Dieu, car il est écrit: « Le cœur du roi est un courant d'eau dans la main de l'Éternel; il l'incline partout où il veut » (Prov. XXI, 1.) Aussi est-ce à Dieu que Néhémie fait remonter son succès; il dit: « La bonne main de mon Dieu était sur moi. » (II, 8.)

Un congé lui a été accordé; Néhémie lui-même en a fixé la durée, qui ne nous est pas indiquée. Evidemment, il ne se doutait pas, à ce moment-là, que son absence durerait douze ans (voir V, 14; XIII, 6). En homme pratique, notre héros profite immédiatement des bonnes dispositions de son maître pour demander des lettres l'autorisant à traverser les contrées qui séparent la capitale de la province reculée de Judée; il obtient également la permission de réquisitionner du bois de charpente en vue de la construction des portes de Jérusalem. Il a pensé à tout; il sait qu'il faut battre le fer quand il est chaud.

Il ne refuse pas l'escorte militaire dont le roi le fait accompagner. Une douzaine d'années auparavant, Esdras, se rendant en Palestine à la tête d'une caravane juive, n'avait rien voulu demander de semblable: « J'aurais eu honte, écrivait-il, de demander au roi une escorte et des cavaliers pour nous protéger contre l'ennemi pendant le voyage, car nous avions dit au roi: La main de notre Dieu est pour leur bien sur tous ceux qui le cherchent, mais sa force et sa colère sont sur tous ceux qui l'abandonnent. » (Esdr. VIII, 22.)

Cette belle parole a servi de texte à un pasteur neuchâtelois, aujourd'hui décédé, pour son premier sermon dans l'Église indépendante. Néhémie, si on l'eût interrogé, n'aurait assurément pas ménagé son admiration pour la foi d'Esdras. Mais son point de vue, à lui, est différent; tout en attribuant à Dieu la direction des événements, il ne dédaigne pas l'appui du bras séculier, il estime avoir le droit de profiter des circonstances. Tel l'apôtre saint Paul, exigeant que les magistrats de Philippiens viennent en personne lui ouvrir les portes de la prison et lui fassent des excuses pour avoir fait fustiger sans jugement un citoyen romain. (Act. XVI, 37-39.)

Voilà donc Néhémie en route pour Jérusalem. Dans quel état va-t-il trouver le pays de ses pères? Avons-nous quelques indices qui nous permettent de nous faire une idée des dispositions morales et religieuses du peuple juif à cette époque? Oui, nous possédons deux sources de renseignements fort intéressantes, qui nous sont conservées dans l'Ancien Testament: le livre de Malachie et les derniers chapitres du livre d'Ésaïe (Es. LVI à LXVI), que beaucoup de théologiens placent aujourd'hui à cette époque-là¹.

C'est un tableau assez triste que ces prophètes nous tracent de l'état de leurs contemporains. Les classes supérieures se livrent aux jouissances sensuelles et à l'oppression des petits; ceux-ci périssent sans qu'on y prenne garde. On pratique des cultes païens, des sorcelleries absurdes; les sacrifices de petits enfants, cette coutume horrible qu'on aurait pu croire abolie à tout jamais, ont repris de plus belle. Dans la vie civile, on voit régner le mensonge, l'intrigue, la violence. Et c'est dans de pareilles dispositions qu'on a l'audace d'invoquer l'Éternel! « Tous les jours ils me cherchent, ils veulent connaître mes voies; comme une nation qui aurait pratiqué la justice et n'aurait pas abandonné la loi de son Dieu, ils me demandent des arrêts de justice, ils désirent l'approche de Dieu. » (Es. LVIII, 2.) Ces gens-là se plaignent que Dieu n'a pas égard à leurs

jeûnes. Le prophète répond avec indignation à de pareilles prétentions. Comment peut-on faire état de son jeûne, quand on opprime ses ouvriers, qu'on est avare et égoïste? Quand les Juifs auront mis d'accord leur conduite morale avec leurs cérémonies, alors Dieu les bénira et leur accordera la prospérité après laquelle ils soupirent. (Es. LVIII, 3-14.)

Parmi les devoirs que le prophète reproche à ses concitoyens de négliger, nous remarquons l'observation du sabbat, sur laquelle il insiste. C'est pour lui la preuve d'une piété authentique. Ce n'est pas à l'impuissance divine qu'il faut attribuer le retard de la délivrance; le peuple, ou du moins une partie du peuple, commençait à comprendre la cause véritable de sa triste situation: « Nous attendons la délivrance et elle n'est pas là, le salut et il est loin de nous. Car nos transgressions sont nombreuses devant toi, et nos péchés témoignent contre nous. (Es. LIX, 11, 12.) Si cette confession est sincère, le secours peut venir et il viendra. (Es. LVII, 15-19.)

Ce sont des pensées analogues que nous trouvons dans la magnifique prière Es. LXIII, 7 à LXIV, 11. Le souvenir des bénédictions passées fait rougir de honte le peuple qui songe aux péchés sans nombre par lesquels il a répondu à ces grâces. D'autre part, il y a dans ce souvenir un motif d'encouragement, car Dieu s'est pour ainsi dire engagé, par les délivrances de jadis, à aider encore aujourd'hui. Dans le chapitre LXV, Dieu répond en menaçant d'abord avec la plus grande sévérité ceux qui osent s'adonner aux pratiques païennes, puis en faisant le tableau le plus brillant des bénédictions de tout genre réservées à ses fidèles.

Le livre de Malachie ne s'élève pas à de pareilles hauteurs; c'est en grande partie une sorte de lutte, de corps à corps oratoire entre Dieu et le peuple. On y trouve dans la bouche des Juifs comme un avant-goût des questions par lesquelles les pharisiens obsédaient le Sauveur et du genre ergoteur qui rend si fastidieuse la lecture du Talmud. Les reproches que le prophète adresse à ses contemporains nous montrent l'esprit mercantile qui commençait à caractériser la communauté juive;

¹ Comparez Oettli, *Geschichte Israels*, p. 518 ss. — Lucien Gautier, *Introduction à l'Ancien Testament*, I, p. 450 ss., 661 ss.

les prêtres eux-mêmes cherchent à frauder le sanctuaire et Dieu en personne, en offrant pour les sacrifices des victimes tarées qu'on n'oserait pas présenter au gouverneur perse. Les liens de la famille se relâchent; on répudie sa femme légitime, de nationalité israélite, pour épouser une païenne. Avec ces péchés sur la conscience, on a le front de se plaindre de Dieu; on demande pourquoi il n'intervient pas en faveur de son peuple? — Ah! certes, répond le prophète, le jugement viendra; mais il frappera en premier lieu les prêtres impies, puis tous les méchants. Sur ceux qui craignent le nom de Dieu se lèvera le soleil de justice, qui porte la guérison dans ses rayons.

Telle était la condition morale et religieuse de la population au milieu de laquelle Néhémie allait travailler. Les premiers exilés, rentrés en Judée environ un siècle auparavant, avaient éprouvé une amère déception. Cédant aux appels enflammés d'Aggée et de Zacharie, ils avaient relevé de ses ruines le temple de Jérusalem. Mais la gloire promise par ces prophètes se faisait attendre; la nation restait aussi faible et méprisée qu'auparavant; rien ne présageait le retour de la puissance de jadis, le Messie n'apparaissait point à l'horizon.

Le découragement résultant de cette situation explique jusqu'à un certain point l'affaissement religieux et moral que nous venons de constater. Bien petite, semble-t-il, était la minorité qui maintenait ferme le drapeau de la foi et de l'obéissance.

* * *

Arrivant à Jérusalem, Néhémie déploie immédiatement deux qualités qu'on ne trouve pas souvent réunies chez un même homme; la prudence et la résolution. Pendant trois jours il observe, cherchant à se rendre compte de la situation. Il s'agissait de ne pas éveiller les soupçons des ennemis toujours aux aguets et de prévenir les objections que, parmi les Juifs eux-mêmes, des esprits timorés auraient pu opposer à un projet présenté trop hâtivement. Puis il fait de nuit le tour de la ville, pour se rendre compte de l'état du mur d'en-

ceinte. L'inertie de l'administration était telle que les décombres n'avaient pas été removed; Néhémie dut rebrousser chemin.

Le mal était grand, il fallait agir immédiatement et avec énergie. Après cette reconnaissance nocturne, Néhémie dévoile aux magistrats ses projets; il fait connaître les pleins-pouvoirs dont le roi l'a revêtu et la protection divine dont il a été l'objet. Sa résolution est contagieuse, la reconstruction des murailles est décidée.

Voilà donc la grande entreprise commencée; entouré, comme on l'était, de malveillants et d'adversaires, il fallait faire vite. C'est pourquoi le travail s'exécute sur plusieurs points simultanément; divers groupes de prêtres, diverses familles entreprennent les travaux sur un parcours déterminé.

Mais les difficultés ne faisaient que commencer. Dès que s'était répandue la nouvelle de la décision des Juifs, les ennemis en avaient fait des gorges chaudes. Trois personnages étaient à la tête des jaloux; Sanballat, Horonite, c'est-à-dire originaire de Beth-Horon, dans le territoire du ci-devant royaume des dix tribus, Tobija, Ammonite, et Geshem ou Gashmu, l'Arabe, probablement le sheikh d'une tribu arabe campée au sud-est de Jérusalem.

Une fois les travaux engagés, nous distinguons quatre tentatives faites pour les arrêter.

D'abord, on a recours à la raillerie: « Qu'ils bâtissent seulement! Si un renard s'élançait, il renverserait leur muraille! » (IV, 3). Cette exclamation dédaigneuse ne produit pas d'effet: Néhémie, en l'apprenant, se borne à demander à Dieu de châtier les moqueurs.

La muraille ayant été rapidement élevée jusqu'à la moitié de sa hauteur, les voisins commencent à s'alarmer sérieusement: il faut absolument arrêter ces travaux! Une surprise est décidée entre plusieurs peuplades; aux Samaritains se joindront les Arabes, les Ammonites, les Asdodiens; ce dernier nom désigne les habitants d'une des villes des Philistins. — Vous me direz peut-être: Mais c'eût été une guerre civile, puisque toutes ces contrées-là faisaient partie de l'empire perse. Cet

empire pouvait-il tolérer dans son sein des dissensions pareilles? C'était du désordre! Sans doute, répondrons-nous. Mais il faut se rappeler que la Palestine était fort loin du centre. Il est vrai que Néhémie avait reçu du grand roi la charge de gouverneur, mais nous ignorons les embarras momentanés qui pouvaient paralyser les rouages du vaste royaume. D'ailleurs, à une époque plus rapprochée de la nôtre, au moyen âge, chacun guerroyait un peu à sa guise contre ses voisins, sans trop redouter l'intervention du pouvoir central.

Les ennemis forment donc le projet d'attaquer Jérusalem avant que la construction des murailles soit achevée. « Nous priâmes notre Dieu et nous établîmes une garde... » écrit Néhémie (IV, 9). Son caractère se montre bien ici : Prie et travaille! telle est sa devise. Prévenu à plusieurs reprises des projets de ses ennemis par des compatriotes établis en Samarie, il dit au peuple : « Ne les craignez pas! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable, et combattez pour vos frères, pour vos fils et vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons! » (IV, 14). Se souvenir de Dieu et combattre; ainsi avaient fait avant lui Moïse et Josué à Rephidim, Samuel à Mitspa, et tant d'autres. Néhémie restait fidèle à la bonne tradition israélite.

Bien que la surprise projetée eût échoué, Néhémie, en homme prudent, prend des mesures pour prévenir le retour de pareille éventualité. Les hommes sont divisés en deux bandes : pendant qu'une escouade travaille, l'autre est sous les armes. Les ouvriers eux-mêmes travaillaient d'une main et tenaient une arme de l'autre, ce qui signifie simplement que l'équipe des travailleurs se tenait prête, elle aussi, à combattre; le texte, d'ailleurs explique ainsi cette locution proverbiale : « Chacun d'eux, en travaillant, avait son épée ceinte autour des reins. » (IV, 18.)

Ni la raillerie, ni un projet d'attaque à main armée n'ont réussi à arrêter les travaux. Les ennemis ont alors recours à la ruse; à plusieurs reprises leurs chefs demandent à Néhémie une entrevue hors de la ville; c'était un guet-apens. Le gouverneur répond simplement, — ce qui était vrai, — qu'il est trop oc-

cupé pour accepter des rendez-vous. (VI, 3.)

Enfin, un quatrième moyen est essayé. Un habitant de Jérusalem, se faisant passer pour prophète, mais soudoyé par Sanballat et Tobija, donne à Néhémie le conseil d'aller s'enfermer dans le temple, pour échapper à des meurtriers qui, disait-il, devaient pénétrer de nuit dans la ville. Le bon sens et la droiture de Néhémie déjouent ce plan perfide. Il comprend immédiatement que, s'il va s'enfermer dans le temple, il passera pour un lâche; de plus, il serait aussitôt accusé, en sa qualité de laïque, d'avoir pénétré indûment dans le sanctuaire. De toute façon, son autorité serait ruinée. Il repousse donc ce conseil hypocrite. (VI, 11 à 13.)

Les difficultés du dehors n'étaient pas les seules; à l'intérieur de la communauté, de graves troubles menaçaient; c'était une des manifestations de la question sociale, qui est la question de tous les âges. Soit pour s'acquitter des impôts de l'empire, soit pour payer leurs dettes aux créanciers de leur propre nation, des Juifs en grand nombre avaient dû hypothéquer leurs petits domaines, et même vendre comme esclaves leurs enfants et leurs propres personnes. Néhémie, indigné, obtient de ses riches concitoyens que, suivant son propre exemple, ils renoncent à réclamer l'intérêt de leurs prêts. (V, 1 à 13.)

Au bout de 52 jours, l'œuvre de la réédification des murailles est achevée. On pourrait être surpris de la brièveté de cette période. Rappelons-nous d'abord que de nombreuses équipes avaient travaillé simultanément. De plus, les murs que nous supposons avoir été construits par Esdras, n'avaient peut-être pas été aussi complètement détruits qu'il pourrait le sembler. On a fait remarquer avec raison, croyons-nous, que dans tout le récit il est question surtout de portes brûlées, de portes rebâties. Peut-être les ennemis s'étaient-ils acharnés surtout, dans une rapide incursion, sur les portes, qu'ils avaient incendiées, et des pans de mur assez considérables étaient-ils demeurés debout. Il n'est pas question, comme jadis pour la réédification du temple, de fondements à poser; ceux-ci étaient sans doute restés intacts, ce qui simplifiait beaucoup la besogne.

On connaît le récit de la dédicace des murailles : ces deux cortèges, conduits l'un par Esdras, l'autre par Néhémie, se rencontrant au temple, où une cérémonie d'actions de grâces est célébrée. Ce qui nous frappe, c'est qu'avant de lire ce récit, nous assistons à une scène d'un tout autre genre : la lecture publique de la loi et la signature d'un traité d'alliance avec Dieu. L'ordre chronologique n'est pas toujours strictement observé dans notre livre, et nous ne pouvons affirmer que la dédicace des murailles ne soit survenue qu'après les solennités religieuses que nous venons de mentionner. Quoi qu'il en soit, le fait de l'achèvement des murailles rendit possible la lecture de la loi et la conclusion de l'alliance. Néhémie vint donc en aide à Esdras, l'homme pratique et résolu à l'idéaliste. Le ministère d'Esdras, qui était tout religieux, ne put s'exercer que grâce à la sécurité politique que le relèvement des murailles avait rendue à Jérusalem et à la Judée.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce que contenait cette loi ni de quand elle datait. Notons seulement que notre héros est mentionné en tête de ceux qui consolent le peuple dans ce grand jour (VIII, 9). La lecture de la loi avait produit sur l'assemblée un effet déprimant ; tout le monde pleurait. Sans doute, on voyait dans les commandements de Dieu autant d'actes d'accusation. Néhémie, Esdras et les Lévites insistent sur l'idée que ce jour doit être une fête joyeuse, consacrée à l'Éternel. On a soin de profiter de l'époque de l'année où l'on se trouvait, pour célébrer la fête des tabernacles ou des récoltes, celle de toutes les cérémonies prescrites par la loi qui donnait le plus de place à la joie. Néhémie est également le premier des 84 notables qui apposèrent leur signature au pied du traité d'alliance avec Dieu (X, 1). La masse du peuple, du moins la partie demeurée fidèle, s'associa à cet engagement (X, 28 ss). Il consistait à déclarer qu'on s'abstiendrait de mariages mixtes, qu'on observerait le sabbat et l'année sabbatique, et que l'on s'acquitterait consciencieusement des dîmes, des prémices et des autres prestations en faveur du culte.

Au bout de douze ans (XIII, 6), Néhémie put enfin croire que sa tâche à Jérusalem était ter-

minée. Le relèvement des murs n'en avait été que la condition préalable. Muni des pleins pouvoirs de gouverneur, il avait ensuite réorganisé de son mieux l'état politique et religieux de la communauté. Il partit donc la 32^e année d'Artaxerxès, soit en 432. Mais son repos ne fut pas de longue durée ; la même année, il quittait de nouveau la cour pour retourner à Jérusalem.

Pendant les quelques mois de son absence, de nombreux abus s'étaient introduits. Tobija, l'un des ennemis de Néhémie, qui avait été compromis dans toutes les entreprises contre la communauté juive, s'était fait donner par un prêtre de Jérusalem, son parent, une chambre dans les parvis du temple. On avait eu l'audace d'enlever de cette pièce des ustensiles sacrés qui y étaient tenus en réserve, pour la garnir du mobilier de cet étranger. Néhémie, qui n'avait rien perdu de sa promptitude d'action, agit sans tarder. Il jette lui-même hors de la chambre les meubles du païen intrus, il fait désinfecter la pièce, — comme nous dirions aujourd'hui, — et y replace les objets destinés au culte qui en avaient été éloignés.

Les Lévites, qui devaient être entretenus par les dons des fidèles, avaient été oubliés et avaient dû se réfugier dans leurs territoires, ne pouvant plus vivre à Jérusalem. Néhémie réprimande sévèrement les magistrats qui auraient dû veiller à l'observation des engagements pris ; il fait rentrer les Lévites et confie à des hommes, sur lesquels il croit pouvoir compter, le soin d'administrer les contributions de la communauté.

La question du sabbat occupa aussi notre héros. Des vendeurs phéniciens avaient pris l'habitude d'établir ce jour-là un marché à Jérusalem. Néhémie rappelle à ses concitoyens que c'est l'oubli de la loi qui a attiré sur les ancêtres les maux dont on a tant de peine à se remettre ; il interdit aux Phéniciens de faire leur commerce le sabbat ; il fait fermer ce jour-là les portes de la ville. Les négociants païens cherchent à tourner la défense en ouvrant leur marché aux portes de Jérusalem. Néhémie menace de les faire arrêter, si cet abus se renouvelle.

Enfin, malgré tous les efforts faits depuis si longtemps, malgré les mesures tentées par Esdras, les mariages mixtes continuaient à être une plaie pour la communauté juive. Néhémie s'aperçoit que plusieurs enfants, issus de ces unions, ne savent pas l'hébreu et parlent les langues de leurs mères païennes. Ici encore, nous constatons la différence des caractères d'Esdras et de Néhémie. Dans pareille occurrence, Esdras s'arrache les cheveux de désespoir (Esdr. IX, 3). Néhémie, lui, arrache les cheveux des pères coupables (Néh. XIII, 25). Ce sont deux procédés assez différents; j'avoue que, vu la situation et pour le résultat pratique, celui de Néhémie me paraît préférable.

Occupé à ces réformes, Néhémie apprend qu'un propre petit-fils du grand-prêtre est devenu gendre de Sanballat, cet homme qui avait constamment cherché à entraver la résurrection nationale et religieuse du peuple. Sans hésiter, ce jeune homme est expulsé du pays. Nous n'apprenons pas son nom; la tradition l'a appelé Manassé et en a fait le fondateur de la communauté religieuse des Samaritains. C'est lui que notre grand compositeur Hegar a pris pour sujet de l'oratorio que nous avons entendu à Lausanne il y a quelques années.

* * *

Ici se termine le livre de Néhémie. Combien de temps dura son second séjour à Jérusalem? quelle fut sa fin? Nous l'ignorons.

En parcourant rapidement cette carrière, avons-nous réussi à vous faire partager notre sympathie pour cet homme? On l'a jugé sévèrement. Parfois, il interrompt son récit par ces mots: «Souviens-toi favorablement de moi, ô Dieu!» ou des paroles semblables. Mais ici, on exagère; il semble qu'à chaque instant Néhémie se vante; en réalité, des paroles de ce genre ne se trouvent que quatre fois, dans un livre ayant 13 chapitres (V, 19; XIII, 11, 22, 31).

Je suis étonné qu'on en ait pris ombrage et qu'on accuse Néhémie d'avoir péché par présomption. Pour répondre à cette accusation, je n'ai pas besoin d'invoquer le fait que mon héros vit sous l'ancienne Alliance. Qui donc a dit devant le sanhédrin: «J'ai vécu jusqu'à ce jour en toute bonne conscience d'une manière

conforme à la loi de Dieu?» (Act. XXIII, 1). Qui a écrit, à plusieurs reprises: «Soyez mes imitateurs?» (1 Cor. IV, 16; XI, 1; Philip. III, 17.) Qui écrivait à Timothée: «Tu as suivi de près mon enseignement, ma conduite, mes résolutions, ma foi, ma douceur, ma charité, ma constance» (2 Tim. III, 10)? et encore: «J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Dès maintenant, la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, juste juge, me la donnera en ce jour-là» (2 Tim. IV, 7-8).

Si Paul s'est exprimé ainsi, lui, l'apôtre de la justification par la foi, de la grâce opposée à la loi, lui qui combat sans cesse l'idée que les œuvres justifient, cela suffit, et je ne perdrai pas une parole pour excuser Néhémie.

D'autre part, j'admire son désintéressement. Ce n'est jamais à lui qu'il songe dans les mesures qu'il prend; il ne recherche pas la popularité, bien loin de là. Il lutte, au contraire, continuellement pour faire adopter et pour exécuter des mesures impopulaires, mais qu'il juge nécessaires. Il eût été infiniment plus facile et plus agréable pour lui de flatter les païens du voisinage, de favoriser les relations de parenté et de commerce qui s'étaient établies entre eux et les Juifs, de permettre un certain relâchement dans les prestations relatives au culte.

Pourquoi poursuit-il avec une telle rigueur, avec violence même, l'exécution de mesures sévères, raides, qui, à première vue, paraissent mesquines et superficielles? La religion qu'il s'agit de restaurer consiste-t-elle donc toute dans l'observation du sabbat, dans les dîmes à payer pour l'entretien du culte? Était-il nécessaire d'user d'une telle intolérance dans la question du mariage de Juifs avec des femmes païennes? Si les petits Judéens parlaient la langue de leur mère, le mal était-il si grand? On a beau faire; quand une langue meurt, on ne saurait la ressusciter artificiellement.

Telles sont les pensées qui se présentent à beaucoup de lecteurs des livres d'Esdras et de Néhémie. On ajoute: Voilà bien les ancêtres authentiques de cet esprit pharisien que nous voyons s'étaler du temps de Jésus-Christ! La loi, le sabbat, le culte, la séparation farouche

d'avec les païens, tels sont exactement les traits que nous rencontrons chez les adversaires du Sauveur. Nous devrions donc, semble-t-il, considérer Néhémie comme l'un des fondateurs de ce judaïsme étroit qui a été, au premier siècle, l'un des grands obstacles à l'extension de l'Évangile.

Mais, reportons-nous à l'époque de Néhémie. Il n'y a plus ni royaume d'Israël ni royaume de Juda. La Judée, territoire minuscule, est l'une des plus petites parmi les nombreuses provinces de l'empire perse. Il est chimérique d'espérer une influence politique quelconque; tout l'intérêt se concentre sur le temple de Jérusalem. Après l'avoir mis, par le relèvement des murailles, à l'abri d'un coup de main, Néhémie se rend compte que la seule raison d'être du peuple juif sera désormais sa religion. Or, pour conserver celle-ci au milieu des cultes idolâtres qui l'environnent, il faut lui donner un cadre et il faut maintenir le peuple dans un certain isolement.

Trop de souvenirs douloureux assaillaient l'esprit de Néhémie, pour qu'il pût se bercer d'illusions. Il rappelle à plusieurs reprises à ses concitoyens que ce sont les péchés des ancêtres qui sont la cause des maux dont on souffre. Jadis, en occupant le pays de Canaan, les Israélites avaient eu trop de confiance en eux-mêmes et dans la force de leurs principes; ils n'avaient pas cru aux avertissements de leurs prophètes et n'avaient pas craint de se mêler à la vie des Cananéens. Qu'en était-il résulté? Une lutte séculaire entre la religion de l'Éternel et celle des Baals, ou plutôt trop souvent une confusion déplorable en matière religieuse. Les appels énergiques d'un Elie, d'un Esaïe, d'un Jérémie n'avaient pas réussi à ramener le peuple à d'autres sentiments; seule une minorité les avait écoutés, la nation comme telle avait sombré.

Il fallait à tout prix éviter le retour de pareille catastrophe. Pour détourner les esprits des cultes souvent luxueux des pays environnants, il fallait aussi donner aux cérémonies du temple de Jérusalem un certain éclat. Et pour entretenir ce culte, il était nécessaire de régler par des ordonnances détaillées non seulement les cérémonies, mais encore les res-

sources destinées à faire vivre le nombreux personnel du temple.

Quant au sabbat, c'était la plus spiritualiste de toutes les institutions, la seule qui ne fût pas liée à un lieu particulier. Aussi le sabbat fut-il l'unique cérémonie qui subsistât pendant l'exil babylonien. Ce n'est pas la faute du sabbat si, dans la suite, il a été mal compris et si Jésus et saint Paul se sont trouvés en face d'une caricature de cette admirable institution. Admirable, disons-nous; en effet, on ne peut rien imaginer de plus beau que ce spectacle de tout un peuple renonçant, un jour sur sept, à s'occuper de ses propres intérêts pour concentrer ses pensées sur son Dieu qui lui accorde ce temps de relâche.

Et dans l'interdiction des mariages mixtes verra-t-on un chauvinisme aveugle? Il ne faut pas oublier que les conducteurs du peuple avaient une mission concernant l'avenir. En vue de l'avènement du Messie, auquel on songeait toujours, même quand on n'en parlait pas, il était de toute nécessité d'entretenir et de conserver une communauté, un milieu où le futur envoyé de Dieu et descendant de David se sentirait chez lui. Qui donc aurait reçu et compris son message, si, après le retour de Babylone, la petite colonie juive s'était noyée dans les nationalités plus fortes qui l'environnaient? Nous l'avons rappelé, on avait fait autrefois de trop tristes expériences.

« C'est, dit Cornill¹, une des plus grandes ironies du sort que connaisse l'histoire, ou — plus exactement — c'est une des preuves les plus éclatantes des voies merveilleuses dont se sert la Providence divine pour réaliser ses plans les plus importants, que de constater comment la protection et l'assistance d'un gouvernement païen rendirent seules possibles l'achèvement et l'affermissement définitif du judaïsme exclusif, lequel se ferma hermétiquement à tout ce qui n'était pas juif et repoussa sans pitié tout élément païen. La *baïonnette* du *gendarme* perse fut l'auxiliaire efficace de la réforme d'Esdras et de Néhémie². Et néan-

¹ *Geschichte des Volkes Israel*, p. 173.

² Nous avons cherché à rendre cette phrase de l'auteur allemand qui est difficile à traduire exactement: « ... dass das Reformwerk Esras und Nehemias, um ein modernes Schlagwort zu gebrauchen, an der Säbelkoppel der persischen Gendarmen hing. »

moins, ce fut l'œuvre de Dieu; c'était le seul moyen de conserver la religion révélée. Sans l'énergie de Néhémie, toute l'histoire de l'humanité aurait poursuivi une direction absolument différente. C'est pourquoi nous devons considérer cet homme avec reconnaissance et avec respect. »

La loi, d'ailleurs, était un pédagogue qui devait conduire à Christ. C'est le sentiment du péché, de l'impuissance de l'homme qui a formé ces Juifs pieux dont il est dit dans l'Évangile qu'ils « attendaient la consolation d'Israël. » N'est-ce pas le sentiment du péché, si souvent réclamé plus tard dans les épîtres de saint Paul, qui s'exprime dans les pleurs de l'assemblée écoutant la lecture de la loi faite sous le patronage d'Esdras et de Néhémie ?

Qu'on ne se figure pas, du reste, comme ayant été exclusivement sombre la vie des Juifs pendant ces derniers siècles avant Jésus-Christ. Le Juif pieux n'était pas un pessimiste. Esdras et Néhémie eux-mêmes, nous l'avons vu, exhortent les auditeurs de la loi à se réjouir. La joie éclate dans un grand nombre de ces admirables Psaumes dont plusieurs datent probablement de cette époque. Tout en sentant profondément sa misère, le Juif jouissait de l'élection de son peuple, il repassait avec reconnaissance le souvenir des délivrances par lesquelles Dieu avait conduit ses ancêtres. Lui-même, malgré toutes ses imperfections et ses fautes, était heureux de vivre dans la communion de l'Éternel.

Néhémie a donc été bien inspiré dans la ligne de conduite qu'il a suivie. L'auteur que nous venons de citer caractérise comme suit sa personnalité :

« Néhémie est une des figures les plus caractéristiques et les plus sympathiques de toute l'histoire d'Israël. Il a dû ses succès avant tout à la distinction morale de sa personne. Absolument désintéressé, animé d'un zèle pur et saint pour la cause qu'il représente, il réussit à entraîner tout le monde à sa suite, à encourager par son assurance et par sa foi les indécis et les trembleurs, à élever au-dessus d'eux-mêmes par son idéalisme et par son enthousiasme les esprits terre-à-terre et les tièdes. Dans toutes les entreprises il est à la fois l'âme et le bras; il met la main à tout, il montre le chemin. De plus, il agit toujours franchement et honnêtement, il dédaigne les petits moyens et les détours; amis et ennemis savent parfaitement à quoi s'en tenir avec lui. Même quand il emploie la force, il ne cache pas son jeu; il

combat à visière levée, il s'engage à fond, découvrant toute sa personne. Son énergie et sa décision étaient doublées de prudence et de connaissance des hommes; ce n'est pas en vain qu'à la cour de Perse il avait passé par la haute école de la diplomatie. C'est pourquoi il était l'homme prédestiné pour l'œuvre difficile qui exigeait une combinaison toute particulière d'enthousiasme religieux et de sagesse humaine. Aussi a-t-il réussi. Ce qu'Esdras avait tenté, Néhémie l'a obtenu. La fondation et l'affermissement de la communauté juive sont essentiellement son œuvre et son mérite¹. »

Nous nous associons à cette appréciation. Oui, la noble figure de Néhémie est digne d'être placée dans la galerie des hommes d'élite qui ont dirigé les destinées d'Israël : Moïse, Josué, Samuel, David, Josias. Par son amour éclairé pour son peuple, par son désintéressement, par son énergie à poursuivre le bien et à combattre le mal, il a été, lui aussi, l'un des précurseurs du Saint et du Juste.

JAMES BARRELET.

LETTRE DE LA SUISSE ORIENTALE

Depuis ma dernière lettre, parue en janvier, la vie ecclésiastique s'est écoulée d'une façon assez paisible dans la plupart des localités de la Suisse orientale. Jusqu'à quand en sera-t-il ainsi ? nul ne le sait; ce que chacun avoue c'est que l'avenir s'annonce comme devant être très sérieux.

Plusieurs **églises nouvelles** ont été inaugurées, ces derniers temps, notamment dans la diaspora (protestants disséminés) : ainsi, à Zoug à la fin de 1905, à Wallenstadt et à Altstätten (canton de Saint-Gall) cette année même. On constate avec joie combien ces nouveaux lieux de culte sont mieux conçus et d'un style plus religieux que ceux qui furent construits vers le milieu du siècle dernier. A voir le zèle qui se déploie à reconstruire nos églises ou à en bâtir de nouvelles, on pourrait être tenté de s'imaginer que notre époque est extrêmement religieuse. Mais il suffit de se rappeler ce que furent les temps qui ont précédé la Réformation, pour se dire que l'ardeur à élever des églises de pierres est de nulle valeur, si pendant ce temps la « maison spirituelle » (I Pierre II, 5) ne s'édifie pas.

Le Synode des Grisons, qui siège chaque année en un lieu différent et dont la session dure une huitaine de jours, y compris un dimanche, a entendu un rapport très complet sur la situation ecclésiastique. Glaris et Saint-Gall ont revisé leurs liturgies; et Zurich va procéder au même travail. Cette fois encore c'est **Zurich** qui, parmi les villes de la Suisse occidentale, offre le plus de matière à la chronique. On sait que cette ville et ses environs, furent, durant l'été dernier, le théâtre d'importantes grèves, accompagnées de divers troubles, aboutissement des rapports dès longtemps fort

¹ *Geschichte des Volkes Israel*, p. 168, 169.

tendus entre ouvriers et patrons. Il y a eu à ce propos de grandes assemblées populaires, l'interdiction a été prononcée contre les « postes de grève », la troupe a été mise à réquisition pour rétablir l'ordre et protéger la liberté du travail. Durant ces agitations, les pasteurs ont plus d'une fois fait allusion, du haut de la chaire, aux circonstances que le pays traversait. L'auteur de *Sie müssen* et de *Gerechtigkeit*, M. le pasteur Kutter¹ s'est fait particulièrement remarquer par le sermon qu'il a prononcé le 5 juillet dans la Kreuzkirche de Zurich et qu'il a fait ensuite imprimer. Prenant pour texte ces paroles d'Ésaïe, III, 15 : « De quel droit foulez-vous mon peuple, et écrasez-vous la face des pauvres? » il a traité la question sociale, comme la « seule » question du présent, question de l'humanité et question de Dieu tout à la fois, question qui ne nous laisse aucun repos, question qui élève son incompressible protestation contre toute iniquité. En paroles mordantes, M. Kutter tance les gouvernements, « qui ne rendent à la société que des services de policiers, » — les détenteurs du capital, « qui ne savent jamais considérer les travailleurs que sous l'angle du profit qu'ils en pourront retirer, » — l'Église, « qui, au milieu des rudes combats de l'heure actuelle, reste muette, apeurée, asservie qu'elle est par la préoccupation de ne pas déplaire aux riches de ce monde, » — tout l'ordre de choses actuel enfin; et pour conclure, le prédicateur annonce la solution de la question sociale « au nom du Christ crucifié et ressuscité. »

On ne peut s'empêcher de déclarer que ce discours pèche par de nombreuses exagérations. Le gouvernement du canton de Zurich, précisément, ne mérite point le reproche que lui fait M. Kutter d'avoir « par son inaction laissé les conflits atteindre une irrémédiable acuité. » Les critiques adressées à l'Église dépassent aussi, croyons-nous, la mesure de la vérité. Il y a d'autre part plusieurs bonnes choses dans le sermon dont nous parlons, cette phrase, entre autres : « Si nous prenons le parti des misérables, ce n'est pas qu'ils soient meilleurs que les riches et les possesseurs de fortune : il y a des vicieux dans toutes les classes. » Il faut reconnaître aussi que M. Kutter se met lui-même, non moins que les autres, au nombre des coupables : « Nous tous, mes frères, avons notre part de faute dans la situation actuelle... Tous nous poursuivons notre existence anxieusement préoccupés de repousser loin de nous toutes les pensées troublantes, tous les points de vue exclusifs qui pourraient compromettre notre bel équilibre, tout heureux quand les jours se suivent réguliers et tranquilles. » Enfin, la conclusion, pleine d'un optimisme joyeux et croyant, est certainement d'une haute inspiration : « La question sociale sera résolue. Nous le proclamons au nom de Jésus crucifié et ressuscité... C'est en commençant du dedans pour aboutir à l'extérieur, c'est en prenant pour source la foi en Jésus-Christ, en qui s'est révélée la souveraineté du Père, que la délivrance viendra... Et toi, Église du Christ, inaugure une ère nouvelle, rejette loin de toi tes hésitations vieillottes, réveille-toi de tes habitudes somnolentes, sache reconnaître ce que le bras du Dieu fort accomplit aujourd'hui, crois, espère, aime ! »

Naturellement, si ce discours a été salué par de bruyantes acclamations de sympathie, il n'a pas manqué non plus de susciter mainte opposi-

tion; il lui a même été répondu du haut de la chaire. Il semblait presque que nous fussions revenus à l'époque bouillante de la Réformation! Aujourd'hui le calme s'est rétabli à Zurich. Pour combien de temps? Dieu seul le sait.

Une autre sorte de mouvement a été provoquée dans le même canton par la « **Tente missionnaire suisse.** » Nous avons déjà vu, l'hiver dernier, plusieurs communautés (*Gemeinschaften*), notamment l'Armée du salut et les frères de Chrischona, essayer de préparer et de produire un « réveil » général par le moyen de nombreuses réunions d'évangélisation. Faisant suite à ces tentatives, une communauté religieuse qui est en relation étroite avec l'établissement de Rämismühle dans la vallée de la Toss, a fait construire, à l'instar de ce qu'on avait déjà vu en Allemagne, une tente dont le prix a atteint, dit-on, 20 000 francs et où peuvent s'abriter deux à trois mille personnes. Cette tente, qui doit se dresser successivement dans les principales localités de la Suisse, a été inaugurée le 5 août 1906 à Rämismühle. Plus tard elle fut installée à Winterthur. Des orateurs appartenant à diverses communautés religieuses, et en particulier deux Allemands, y donnèrent des explications bibliques l'après-midi et y tinrent le soir des réunions d'évangélisation. Il est certain que plus d'un auditeur sérieux a été par ce moyen amené à progresser et que plus d'un indifférent a été réveillé. Et si les personnes qui ont quelque culture théologique se voient obligées à bien des égards de suivre d'autres voies que celles-là, il faut pourtant avouer que l'Église ne s'occupe pas assez d'évangéliser les foules, et qu'elle se contente trop facilement de formes aujourd'hui vieillies. Quand par hasard l'Église organise des réunions d'évangélisation ou quelque fête religieuse en plein air, dans un bois par exemple, elle y voit presque toujours accourir un public reconnaissant. En beaucoup d'endroits encore l'Église aurait besoin d'arriver à plus de souplesse et de mobilité.

La question de la **séparation de l'Église et de l'État**, qui cause tant d'agitation en France et qui commence aussi à devenir brillante à Bâle, dort en ce moment dans la Suisse orientale. Dans les cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie la séparation est déjà faite; dans le canton de Zurich on a d'autant moins l'occasion de s'en occuper prochainement que la situation a été plus récemment révisée par la loi ecclésiastique de 1902 et la liturgie de 1905. Si la question vient néanmoins à se poser, tôt ou tard, on trouvera des renseignements fort utiles, quant au côté financier de l'affaire, dans la thèse doctorale d'un petit-fils de l'antiste Finsler, le juriste Pestalozzi, malheureusement décédé depuis lors.

Pour terminer, signalons encore quelques faits réjouissants : la construction d'une église à Oerlikon, bourg industriel de 3 000 habitants protestants, qui jusqu'ici faisait partie de la paroisse villageoise de Schwamendingen; le choix d'un pasteur excellent pour la paroisse de Zurich-Oberstrass, qui va aussi se construire une vaste église; enfin la création d'un nouveau poste de pasteur dans la paroisse zurichoise de Neumünster, qui compte 23 000 protestants avec deux églises, le Neumünster et la Kreuzkirche. ***

¹ Le régime établi dans ces cantons n'est point celui de la séparation réelle et complète que nous réclamons; car s'il n'y a pas de culte, l'État continue d'y intervenir dans l'organisation et la direction de l'Église.

(Rel.)

¹ Voir sur M. Kutter et son *Sie müssen*, la *Liberté chrétienne* d'août 1904, col. 384-383.

Ouvrages reçus.

- De Wereldbeschouwing van Ch. Secrétan, par Pieter Smit. (Thèse pour le doctorat en théologie.) — Niemegen, Ten Hoet. 165 pages in-8° avec portrait.
- Gaston Frommel, notice biographique par G. Godet. — 94 pages in-12 avec portrait. — Neuchâtel, Attinger. Prix : 1 franc.
- Au pays des Célestes, par E. Krieg, pasteur. — Broch. illustrée. Genève, Jeheber. Prix : 20 cent.
- Les miracles du Nouveau Testament sont-ils suffisamment documentés ? par L. de Gerdell, traduit par Arnold Porret. — Lausanne, Th. Sack, et Paris, Fischbacher. Broch. de 62 pages. Prix : 1 franc.
- Questions actuelles de théologie, de religion et de morale ; souvenirs et réflexions d'un septuagénaire. — Lausanne, Th. Sack, et Paris, Fischbacher. 64 pages in-12. Prix : 1 franc.
- Hors du cabaret ! par Arnold Bovet, traduit par Arnold Porret. — Genève, Jeheber. 96 pages in-12. Prix : 1 fr. 25.

Bulletin bibliographique.

Le voyage du pèlerin vers l'éternité bienheureuse, de JOHN BUNYAN. Traduction de la seconde partie, précédée d'une notice biographique et d'une étude sur l'œuvre de l'auteur, par *Daniel Jackson*. — Paris, Fischbacher.

Pour la première fois, nous avons une traduction française de la seconde partie du célèbre *Voyage du chrétien* par John Bunyan. Il s'agit des péripéties du voyage moral de Christiana et de ses enfants. Cette traduction est faite d'une façon très supérieure à celle de la première partie (édition Bichsel) ; le récit est d'ailleurs plus simple, et comporte moins de longues dissertations. Ce livre sera certainement bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses. Le problème qui y est traité est de ceux qui sont toujours actuels. La notice biographique et l'étude sur l'œuvre de l'auteur relèvent encore la valeur de cet ouvrage.

Essai sur la christologie de saint Paul, par S. Monteil, pasteur, licencié en théologie. — Première partie : L'œuvre. — Paris, Fischbacher.

Deux points principaux méritent d'être relevés dans cette intéressante et consciencieuse étude. Tout d'abord la façon dont, au début de son ouvrage, l'auteur s'attache à démontrer l'absolue indépendance de la pensée de Paul à l'égard des idées théologiques de son temps, et d'une manière générale, à l'égard de toute source humaine de connaissance. Ce n'est ni dans l'Ancien Testament, ni dans son éducation rabbinique, ni même dans le fait de sa conversion qu'il faut chercher l'origine de son Evangile. Aussi bien a-t-il déclaré, — et il faut prendre cette affirmation à la lettre, — que, cet Evangile, c'est par révélation qu'il l'a reçu. — En second lieu, dans le chapitre consacré à la mort de Christ, M. Monteil croit pouvoir établir, non seulement que l'on ne peut tirer de toutes pièces, des écrits de saint Paul, la doctrine traditionnelle de l'expiation, mais encore que l'idée même d'expiation était « aussi éloignée de sa pensée que de celle de ses lecteurs ». La théorie morale de l'expiation, en vertu de laquelle la mort de Christ procure la rédemption parce qu'elle fournit au pécheur repentant le moyen de mourir personnellement au péché, ne peut davantage, à ses yeux, se réclamer de l'enseignement de l'apôtre des gentils. Paul, — telle est la conclusion de l'auteur, — tout en affirmant le fait de la rédemption, n'a jamais cherché à en donner une explication. Par la mort du Sauveur, nous sommes justifiés et réconciliés avec Dieu, mais non à cause de quelque vertu particulière que posséderait cette mort. « Notre justification gratuite et par la foi n'a eu, pour Paul, d'autre cause que la libre initiative et le libre amour de Dieu... Comment donc la mort de Christ est-elle pour nous un moyen de justification et de réconciliation avec Dieu ? Tout simplement parce que Dieu l'a voulu ainsi. »

Sermons laïques ou Propos de morale et de philosophie, par PAUL STAPFER, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Paris, Fischbacher.

Traitant des sujets d'inégale importance, ces pages se lisent avec intérêt. Soit que l'auteur nous parle de Victor Hugo, qu'il a spécialement étudié, de l'éducation en Angleterre, du libéralisme en France, du secret du bonheur, soit qu'il essaie de nous donner l'esquisse d'une morale du beau, sa pensée, très indépendante, exprimée en une langue claire, captive et retient l'attention. Il serait un peu difficile de dire exactement à quelle école religieuse ou philosophique se rattache M. Stapfer. Il dit être contre l'incrédulité religieuse, qu'il trouve le plus lourd de tous les états d'esprit, et pourtant, dans sa dernière étude, il confesse qu'il n'a pas besoin pour son propos d'affirmer que Dieu existe. Ailleurs il félicite la colonie de Sainte-Foy de son caractère nettement chrétien et prend position du côté protestant contre le catholicisme, tout en faisant maintes réserves. Spiritualiste convaincu, en tout cas, M. Stapfer élève et élargit la pensée de son lecteur, mais il ne le conduit pas jusqu'à la foi chrétienne.

☞ *Vient de paraître* ☞

chez Georges Bridel & C^{ie} éditeurs à Lausanne.

La Genève calviniste

par E. DOUMERGUE

Un fort volume in-folio orné de la reproduction de 108 estampes anciennes, autographes, et de 125 dessins originaux par H. Armand-Delille.

Prix : 30 francs.

Sous presse

chez Georges Bridel & C^{ie} éditeurs à Lausanne.

Ombres de femmes. Biographies, par YVONNE PETROIS. — 1 vol. in-12, avec 12 gravures.

Poésies choisies de Juste Olivier, précédées d'une notice par CHARLES BURNIER et d'un portrait. — 1 vol. in-12.

Un trésor biblique méconnu : Le livre du prophète Daniel, par HENRI DE PERROT. — 1 vol. in-12.

Les enfants de la Bible. II Nouveau Testament, par DAISY. — 1 vol. in-12.

Vient de paraître

chez Georges Bridel & C^{ie} éditeurs à Lausanne.

LE BON MESSAGER

Almanach pour 1907

Illustré de 9 gravures et d'une couverture en chromotypographie.

TABLE DES MATIÈRES

Saisons, fêtes et éclipses.
Républiques et souverains de l'Europe.
Marchés hebdomadaires.
Calendrier avec foires du mois.
Le *Bon Messager* à ses lecteurs.
Eugène Reuevier. (Avec portrait.)
Chacun devant soi.
Le repas du matin. (Gravure.)

Sœur Marie Duveluz. (Avec portrait.)
Le rouet. (Avec gravure.)
Le tunnel du Simplon.
La vie de famille de Calvin.
Les coupeurs de têtes. (Avec gravure.)
Sport et record.
Un monument funéraire mystérieux. (Avec gravure.)

Colin-Maillard. (Gravure.)
Question de moralité.
Le tremblement de terre de San-Francisco. (Avec gravure.)
Revue de l'année. (Avec portraits.)
Autorités fédérales et cantonales.
Agents diplomatiques suisses et consuls.
Annonces.

Prix : 30 cent. l'exemplaire (35 cent. par la poste) ; 3 francs la douzaine.